

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

LE CLAIRON

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Cause intéressante en Cour Supérieure

Comme quoi M. Adrien Auger, ayant d'abord signé un écrit, est appelé en garantie dans une affaire de construction d'immeuble. — Les faits de la cause.

Plusieurs séances de la Cour Supérieure devant l'hon. juge Trahan, cette semaine, ont été occupées par la cause de Léo Perrault vs Adrien Auger, marchand et échevin. Il s'agit d'une affaire de construction de bâtisse et des faits ne laissent pas de s'être intéressants. De nombreux témoins ont été entendus de part et d'autre et les séances ont été suivies par des auditeurs plus nombreux qu'à l'ordinaire.

Voici, brièvement, les faits de la cause: Léo Perrault a décidé d'ériger, rue Morison, une maison à six logements. Il donne le contrat de la construction à Nos Morin, qui était entrepreneur dans le temps, après avoir fait faire les plans et devis par M. G.-René Richer, architecte. L'entreprise représentait des déboursés de \$14,000.

Or, comme Morin n'est pas responsable, Perrault exige une garantie pour les déboursés de \$14,000 avec \$2,000 additionnels. Sur les entrefaits, Morin fait accepter Adrien Auger, comme garantie et Perrault lui fait signer une responsabilité de \$14,000 plus \$2,000 de garantie.

Mais à un moment donné, on change d'idée. Au lieu d'une bâtisse de 6 logements, on décide d'en ériger une de 9 logements, avec le résultat que le montant inscrit au contrat passe de \$14,000 à \$19,900. Rendu là, on déchire le premier contrat et on en passe un autre entre Morin et Perrault, toujours sous la surveillance de M. l'architecte René Richer. Puis on se rend chez M. Adrien Auger pour lui faire renouveler son contrat, à savoir s'il se tenait responsable du nouveau contrat. Mais, au lieu de faire un nouveau écrit, on change la date du contrat avec le consentement de M. Auger qui y appose ses initiales.

Mais il arrive ensuite que Morin se trouve incapable de remplir ses obligations, en dépit du fait que Perrault lui payait toujours 90 pour cent des travaux exécutés. Au fait, Perrault a ver-

sé la somme de \$19,900 aux ouvriers, fournisseurs, etc., tel que spécifié au contrat. Il ressort des témoignages entendus que cet homme-là, Perrault, tenait une vraie comptabilité, suivant les meilleures formules. Seulement, après avoir versé \$19,900, il s'est trouvé que le contrat n'était pas rempli et que la maison n'était pas finie.

C'est pourquoi il poursuit Adrien Auger, mais il ne peut lui réclamer tout au plus que les \$2,000 de garantie. Et la cause est arrivée cette semaine devant l'hon. juge Trahan, en Cour Supérieure. Mre Gaétan Sylvestre était tout d'abord l'avocat d'Auger, mais il est ensuite remplacé par Mre Roland Lafontaine. Me Victor Chabot, C. R., représente Perrault. Lors de la première comparution, le procureur de M. Auger brillait par son absence. On fut obligé de le faire demander en téléphonant à Montréal et il arriva finalement à 3 heures de l'après-midi. Immédiatement, il voulut demander l'ajournement, mais sur les instances de Me Chabot, la Cour décida de continuer l'audition de la cause.

De nombreux témoins ont été entendus de part et d'autre, et la prochaine audition, pour les plaidoyers a été fixée au jeudi 2 décembre prochain.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Son Excellence Monseigneur Fabien-Zoel Decelles, sera chanté au Séminaire, mercredi, le 1er décembre à 9.30 heures.

Concours d'amateurs à La Providence

Soirée demain afin de déterminer les vainqueurs de tous les concours. — Pour le grand prix, audition au poste C.K.A.C.

Demain soir à La Providence, aura lieu le dernier Concours d'Amateurs de la saison. Il s'agit de déterminer les vainqueurs de tous les concours. Nous verrons donc sur la scène les gagnants des cinq soirées précédentes: orchestres, chanteurs, danseurs, imitateurs, comédiens, il y en aura de tous les genres.

Pour le grand prix, une audition au poste C.K.A.C. a été organisée par M. Albert Vidal. D'autres prix de dix dollars et de cinq dollars seront distribués aux gagnants. L'artiste invité pour cette soi-

rée finale sera M. Rosaire Beauregard, président de la Chorale du Christ-Roi.

Admission pour tous, vingt-cinq sous. Lever du rideau à huit heures et quart.

Dans l'après-midi à trois heures, un concours sera fait entre les enfants des écoles de La Providence et de St-Hyacinthe. M. E. Léger, imitateur, sera au programme ainsi qu'un autre invité qui donnera une scénette comique. Admission, dix sous.

Plusieurs raids ont été effectués par la police

Un certain nombre de jeunes gens trouvés sans cartes d'enregistrement national sont conduits au poste. — L'importance d'observer la loi.

FEU MME VVE E. LABONTE

A St-Hyacinthe, le 19 novembre, est décédée Mme Vve Edouard Labonté, née Corinne Charpentier, à l'âge de 80 ans.

Elle laisse deux filles, Germaine et Marguerite, de cette ville; un frère, Eugène, de Montréal; deux sœurs, Mme J.A. Casavant (Esther), de St-Hyacinthe, et Mme H. Baker (Josephine), de Toronto.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église cathédrale de St-Hyacinthe.

FEU MME P. GAUVIN

A St-Hyacinthe, le 20 novembre, au no 1058 Bourdages, est décédée Mlle Palmyre Gauvin, à l'âge de 73 ans. Feu Mlle Gauvin tenait magasin près de la gare du Grand Tronc.

La dévouée mortelle a été expédiée dans les salons mortuaires de la Maison René-J. Mongeau, 1105 Girouard, et les funérailles ont eu lieu mercredi dernier, à 9 h. 30, à la Cathédrale.

Les porteurs étaient MM. C.-A. Rousseau, J.-C. Raymond, J.-C. Rouleau, Wilfrid Chapdelaine, Raoul Picard et Albert Paré. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la Cathédrale.

LISEZ LE "CLAIRON"

UN DISTINGUE VISITEUR



Voici une photographie prise à l'occasion de la visite de M. Vasconcellos, Consul Général du Brésil au Canada. Lire, de gauche à droite, debout au assis: M. Dostaler O'Leary, président de l'Union des Latins d'Amérique; S. Exc. Henrique Pinheiro de Vasconcellos; Paul-Emile Poirier, président du Comité Economique de l'Union des Latins d'Amérique et Hector Boulay, secrétaire au même Comité Economique.

Nos relations avec l'Amérique du Sud

Le président de la Fédération des Chambres de Commerce, M. P. E. Poirier, discute cette importante question dans une grande réunion à Marieville.

M. Paul-Emile Poirier, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province et président de la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe, était, lundi soir dernier, l'invité de la Chambre de Commerce de Marieville, alors qu'il a parlé des relations futures du Canada avec les pays de l'Amérique latine, laquelle comprend presque tous les pays de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

M. Poirier, qui est président du Comité économique de l'Union des Latins d'Amérique, a souligné que le Canada avait récemment signé un pacte d'honneur d'entraide économique avec l'ancien consul du Brésil à Montréal, M. de Vasconcellos, et que cela était de bon augure pour l'avenir.

Il n'y a pas à se dissimuler, a dit M. Poirier, que les pays de l'Amérique latine offrent de vastes opportunités à nos industriels et à nos commerçants. Dans un temps où l'Europe nous est pratiquement fermée, il semble que l'on pourrait avec profit porter son attention vers le sud.

La route est ouverte à de nouveaux développements pour le Canada français, a conclu M. Poirier, et c'est à nous d'en profiter.

Plusieurs autres orateurs ont été entendus à cette réunion, notamment M. L. O. Régnier, président de la Chambre de Commerce de St-Jean et directeur de la Fédération, ainsi que M. F. Arpin, âgé de 27 ans, fondateur de la Chambre de Commerce de Marieville, qui s'est déclaré heureux des progrès réalisés par celle-ci. Quelques artistes, dont M. Gustave Longtin, ont terminé la soirée par un programme musical.

CONDAMNE AU PENITENCIER

Jeune homme qui s'était rendu coupable de toute une série de vols.

Julien Vertefeuille, âgé de 21 ans, de St-Hyacinthe, a été condamné à deux ans de prison par le juge C. Marchand, en cour du Magistrat, après avoir été trouvé coupable d'une série de vols dans notre ville.

Il aurait notamment fait main basse sur des chaussures à la Condonnerie Chevalier ainsi qu'un magasin Lefebvre, où il aurait également pris une somme de \$25. Enfin, il se serait rendu au domicile d'une femme et là il aurait pris une somme de \$25 qu'il avait dissimulée sous une taie d'oreiller.

Ce sont toutes ces diverses infractions qui lui ont valu la sévère sentence imposée par le magistrat.

INCENDIE AUX CHANTIERS DE DANSEREAU LTEE

Un léger incendie s'est déclaré ces jours derniers aux chantiers de la maison Dansereau Ltée, qui est à exécuter d'importants travaux à l'aqueduc municipal. Le feu s'est déclaré dans des cabanes à remiser les outils et les pompiers de St-Hyacinthe, appelés sur les lieux, ont eu promptement raison des flammes. Ces chantiers sont situés en face du camp militaire, et le temps de le dire de nombreux membres du corps de signaux, étaient rendus sur les lieux, désireux de prêter leur concours pour éteindre les flammes. En somme, ce fut un incendie de peu d'envergure et les dommages ne sont pas très considérables.

Le commodore Perry, des Etats-Unis, est celui qui a doté le Japon du transport sur rail, lorsqu'il a construit une ligne modèle en 1852, sur la grève de Yokohama.

TROIS JEUNES GENS ENVOYES EN PRISON

Ils étaient accusés d'un vol à l'Hôtel Union, rue Laframboise.

Trois jeunes gens dans la vingtaine, Roger Leveillé, J. Labonté et L. Filibotte ont comparu devant le magistrat, en cour de police, sous l'accusation d'avoir volé des paquets à l'Hôtel Union, la propriété de M. Wilfrid Dupont. Comme Leveillé a déjà fait de la prison et qu'il était sous permis conditionnel de libération, il a été condamné à deux années de prison. Quant à Labonté et Filibotte, ils s'en sont tirés avec six mois de prison chacun.

FEU MME DR P.E. SIMARD

A St-Hyacinthe, le 19 novembre, est décédée Mme P. E. Simard, née Sylvia Clément, à l'âge de 49 ans. Outre son époux le Dr P.E. Simard, elle laisse six enfants: Clément, en service actif outre-mer; le capitaine Gilles Simard, officier commandant No. 3 Ordinance Ammunition Company, à St-Polycarpe, Québec; Georges, en service actif dans l'armée canadienne sur la côte du Pacifique; René, Robert et Pierre Simard, de cette ville; trois filles, Mlle Phœbe et Monique, de cette ville, et Mlle Louise, des RR. Soeurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe; deux frères, Joseph et Paul, de Montréal, et quatre sœurs, Mme Vve Charlette Clément (Jeanne), de Montréal; Mme Nap. Bray (Phœbe), de Montréal; Mme Gabriel Vessières (Georgette), de Paris France, et Mlle Eglantine, de Montréal.

Les imposantes funérailles ont eu lieu lundi dernier, à 9 heures du matin, à la Cathédrale, sous la direction de la Maison René-J. Mongeau.

La levée du corps a été faite par le R. Père Gaston Pontbriand, S. V., et le service a été chanté par M. l'abbé Vézina, du Séminaire. Les porteurs étaient MM. P. Lazure, G. Dureault, Ovide Bertrand, Gustave Laberge, J.-W. Macdonald et Harry Halstead. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la Cathédrale.

"Le Clairon" prie le Dr Simard et la famille endeuillée d'agréer l'expression de ses sincères sympathies.

IL EST CONDAMNE A 18 MOIS DE PRISON

En cour du Magistrat, à Saint-Hyacinthe, Henri Beuregard, 21 ans, de cette ville, a été condamné à une peine de 18 mois de prison, après avoir été trouvé coupable d'assaut dans l'intention de voler.

Beuregard est ce jeune homme qui, après avoir passé la soirée gaiement avec un ami d'occasion, Louis Larivière, quitta celui-ci puis alla se dissimuler derrière un arbre, avenue Laframboise, en face du Collège Sacré-Coeur, où il attendit que Larivière vienne à passer pour rentrer à sa demeure.

Effectivement, lorsque Larivière arriva, Beuregard se jeta sur lui mais les cris de la victime attirèrent des passants et Beuregard dut finalement prendre la fuite. Son arrestation suivit à brève échéance et la cause vient d'avoir son dénouement devant le tribunal.

Quoique plusieurs lacs et rivières de Russie soient souvent gelés jusqu'au fond, en hiver, le port de Mourmansk est ouvert durant toute l'année, à cause du Gulf Stream.

La réduction des taux d'électricité acceptée

C'est la décision que prennent les six compagnies intéressées, bien qu'elles posent certaines conditions.

On sait que la Régie des Services publics a ordonné à six compagnies d'électricité de la province, dont la Southern Canada Power, qui dessert St-Hyacinthe et le district, de réduire temporairement leurs tarifs. Ces compagnies avaient été invitées à formuler leurs objections si elles en avaient. Or au cours d'une séance qui a été tenue cette semaine, elles ont informé la Régie qu'elles se soumettaient en principe à l'ordonnance mais qu'elles désiraient toutefois poser certaines conditions.

La réduction prévue des tarifs se résumera en substance à ce qui suit: chacun des clients du service domestique des compagnies visées verra sa prochaine facture mensuelle acquittée, ce qui équivaut à peu près à une remise de 10 pour cent de son coût de consommation de l'année 1943, si l'on tient compte du fait qu'il s'agit d'un mois d'automne, alors que telle consommation est plus élevée qu'au cours de l'été pour les clients du service commercial, industriel, et pour ceux utilisant jusqu'à 250 k.p. de force motrice, l'acquiescement d'une facture de quinze jours, soit une réduction approxi-

mative de 5 pour 100 du coût de leur consommation d'électricité, toujours pour l'année 1943. En d'autres termes, quiconque aurait dépensé, en vertu du service domestique, \$100 pour son électricité au cours de la présente année, bénéficiera d'une réduction approximative de \$10, et les autres clients concernés, \$5.

M. L.-A. Forsyth, C.R., qui représente Montréal Light, Heat & Power Cons., a déclaré que la compagnie se soumet à l'ordonnance du 16 novembre 1943. Il a toutefois mentionné que c'est la politique de la compagnie depuis nombre d'années de faire profiter ses usagers de tout allègement qu'elle peut obtenir au chapitre des impôts. Il a ajouté qu'à cause des conditions anormales qui existent actuellement, les revenus atteignent un niveau qui entraîne l'impôt sur les excédents de bénéfices et qu'à cause de la correspondance échangée entre les autorités du département de l'impôt et la Régie des Services publics, donnant l'assurance que la réduction des tarifs produirait une diminution correspondante dans le montant des impôts, la compagnie est prête à se soumettre à l'ordonnance de la Régie.

La veillée annuelle de la Ste-Catherine

Elle aura lieu dimanche soir prochain, dans les salles du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb.

La veillée annuelle de la Ste-Catherine aura lieu dimanche, le 8 au soir à 8 1/2 heures, dans les salles du Conseil.

Bernard Goulet, chef de la Philatélie au poste CKAC sera l'invité d'honneur; il sera accompagné des artistes suivants: Laurier Lippcourt, le nouveau chanteur du programme "Le tourbillon de la gaité "Buckleys", qui fait fureur chez les dames actuellement; Clodette Jarry, accordéoniste; Gaby Leclerc du tambour battant avec un répertoire semi-classique; Robert Lussier et Doriange Fontaine, deux vedettes

des Variétés lyriques dans des duos d'opérettes bien connues.

Ce sera un programme de choix, bien agencé et qui plaira. De plus, il y aura un programme d'amateurs choisis parmi les Chevaliers. Les champions élus par l'assistance se feront entendre au poste CKAC. Tous les Chevaliers de Colomb et leurs dames sont invités à participer à cette veillée qui rapporte toujours un grand succès.

Durant la veillée, il y aura distribution de tire de la Ste-Catherine.

SOUSCRIVONS AU TIMBRE DE NOEL

Chaque timbre de Noël que vous apposez sur une enveloppe ou un colis contribue à enrayer le fléau de la tuberculose.

En achetant le timbre de Noël, vous manifestez l'intérêt que vous portez à la LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE ST-HYACINTHE.

LE CAMP DE SANTE est une belle oeuvre sociale. Une ONCE de prévention vaut mieux qu'une LIVRE de guérison. Ne retardez pas, faites parvenir votre souscription à la Ligue antituberculeuse, 1005, rue Laframboise, St-Hyacinthe.

La Ligue de Sécurité et l'Hon. M. Godbout

La sécurité publique est une cause qui mérite d'être encouragée et soutenue par tous, dit le Premier Ministre.

Voici le texte d'un message du premier ministre de la province de Québec, l'Honorable M. Adélard Godbout, à l'occasion de la Semaine de Sécurité organisée par la Ligue de Sécurité de la province de Québec:

"C'est une pensée salutaire qui a inspiré la tenue d'une semaine de sécurité du 21 au 27 novembre, puisque celle-ci coïncide avec le trentième anniversaire de la sécurité dans notre province, et avec le vingtième anniversaire de la fondation de la Ligue de Sécurité de la province de Québec."

"La sécurité publique! n'est-ce pas là une cause qui mérite d'être encouragée et soutenue par tous ceux qui ont à cœur le bien-être de leurs concitoyens?"

"Le danger nous guette partout et à tout moment: au foyer, à l'école, à l'usine, dans la rue, en quelque endroit que nous soyons, il se présente de la façon la plus fortuite, la plus banale; dans notre seule province, des milliers d'êtres humains, hommes, femmes, enfants, lui paient chaque année un très lourd tribut, fait de souffrances, de pertes de temps et d'argent, quand ce n'est pas de la fin soudaine et prématurée."

"Pourant, ces accidents ne seraient évités, si nous réfléchissions aux conséquences de certains gestes que nous faisons, si nous nous abstenions de certains actes dont les résultats sont presque toujours funestes, si nous exerçons, dans notre vie publique et privée, une vigilance de tous les instants, et si nous mettons chaque jour en pratique les simples conseils de la plus élémentaire prudence!"

"Je suis heureux que l'occasion soit fournie de dire publiquement combien j'apprécie le travail

efficace que poursuit inlassablement la Ligue de Sécurité de la province de Québec en faveur de la prévention des accidents. Par des conférences et la projection de pellicules cinématographiques, par la diffusion de tracts et d'affiches sécuritaires, elle enseigne à nos gens comment observer les règles de la prudence dans toutes les circonstances ordinaires de la vie courante. Elle accomplit une oeuvre hautement humanitaire, et je l'en félicite sincèrement.

"Je souhaite que la Semaine de la Sécurité remporte un vif succès."

Adélard GODBOUT, premier ministre de la province de Québec.

FEUX DE CHEMINEE ET COMMENCEMENT D'INCENDIE

Vendredi dernier, le 19 novembre, les pompiers ont dû aller éteindre un feu de cheminée à la demeure de M. M. Fontaine, rue Duvernay.

Lundi dernier, à 3 h. 55 de l'après-midi, les pompiers ont répondu à une alarme pour un feu de cheminée chez M. Cyprien Gemme, 2050 Turcotte.

Enfin, dans la nuit de mardi à mercredi, à 1 h. 22 du matin, les pompiers se sont rendus au garage Yamaska, rue Concorde, où le feu était pris dans un moteur. C'est le gardien qui découvrit le feu et qui donna aussitôt l'alarme. Cependant, lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, le gardien était parvenu à éteindre le commencement d'incendie avec quelques seaux d'eau bien dirigés.

Beau succès de ce parti d'huitres

Près de 300 personnes à cette soirée du C. P. C. au Manège militaire. — Une résolution du Comité de Protection Civile.

La partie d'huitres organisée samedi dernier par le C. P. C. (Comité de Protection Civile) au Manège Militaire a été marquée par un éclatant succès. En effet, près de 300 personnes étaient présentes et cela va sans dire que l'on s'est fait honneur aux succulentes malpecques. La soirée s'est coulée le plus agréablement du monde, trop vite même au gré de tous et l'on se sépara à regret, tout en formant le souhait de voir se renouveler plus souvent de telles réunions. A ce sujet, les directeurs remercient vivement le public et désirent lui renouveler l'assurance de leur entier dévouement. Ils désirent aussi remercier tout spécialement l'organisateur de cette réunion, M. Auray Brodeur, ainsi que tous les membres qui ont bien voulu prêter leur concours bénévole.

Par ailleurs, nous relevons cet extrait du livre des délibérations de l'exécutif du Comité de Protection Civile de Saint-Hyacinthe: "Les membres du C.P.C. ayant appris avec regret le décès de l'épouse du Dr P. E. Simard, dévoué directeur de la garde civile du Comité de Protection Civile, il est proposé par M. J.-P. Lazure, appuyé par J. O. Bertrand, et résolu qu'un témoignage de sympathies soit adressé à la famille éprouvée et que copie de la présente résolution soit communiquée aux journaux locaux pour publication. St-Hyacinthe, le 22 novembre 1943. "Signé J.-O. Bertrand, "Secrétaire".

Appel du cardinal Villeneuve en faveur du Timbre de Noël

Son Eminence prononce une allocution que Radio-Canada diffuse dans toute la province. — L'effrayante propagation destructive exercée chez nous par la peste blanche.

Parlant dimanche à Radio-Canada, sous les auspices du comité provincial du Timbre de Noël, Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a mesuré les terribles ravages causés chez nous par la peste blanche et lancé un pathétique appel en faveur des oeuvres antituberculeuses qui, à cette époque de l'année, sollicitent notre charité. L'émission a été diffusée dans toute la province.

La tuberculose a dit Son Eminence, est un des grands fléaux, présentement, de l'humanité. On l'a justement dénommée, par allusion aux affections endémiques des temps passés, la "peste blanche". Sans examiner la condition des divers pays sous ce rapport, et nonobstant toute explication, il faut reconnaître que notre Province est très gravement frappée. Nous avons eu, l'an dernier encore, presque la moitié des décès dus, au Canada, à la Tuberculose; nous ne comptons pas cependant pour le tiers de la population canadienne. La moitié des jeunes gens fauchés, au pays, entre les âges de quinze et dix-neuf ans, l'ont été parmi nous. En effet, le caractère singulièrement tragique du fléau est qu'il frappe surtout la jeunesse, le quinze à vingt-cinq ans, à un âge où la vie est en fleur, où elle commence à produire, où les carrières s'embranchent, où se créent les foyers. C'est non seulement une vie, mais une fécondité vitale qui s'anémie et qui s'éteint.

Chaque décès annuel, nous dit-on, est responsable de dix contagions en moyenne. Le microbe abat ainsi dix arbres humains qui en auraient produit moyennement dix encore; et il en contagione dix autres qui, à leur tour, en abatront autant. Effrayante propagation destructive... Sans doute, plusieurs tuberculeux résistent, pendant un certain temps du moins, à l'infection contractée surtout dans le jeune âge, mais ce sont d'ordinaire des victimes marquées, leur organisme affaibli résistera peu au moindre souffle du mal. Des statistiques propres à épouvanter, mais qui n'en demeurent pas moins fondées, démontrent que notre population est porteuse, pour 80%, de bacilles de Koch (microbes de la tuberculose) plus ou moins en activité.

Voilà donc, des lors, la perte énorme de notre capital humain, pour employer le terme reçu? Nous, canadiens-français, qui dépendons du berceau pour notre force politico-sociale, voyons-nous de quel péril d'affaiblissement et de disparition nous sommes menacés, si nous laissons la peste continuer son oeuvre de mort? Au seul point de vue économique, et c'est là l'une des bases de notre influence nationale dans un pays démocratique, voyons-nous à quel point nous sommes menacés par la tuberculose et les statistiques des compagnies d'assurance, chaque homme et chaque femme parvenus à l'âge adulte vaut à sa contrée \$25,000. Et alors, combien de millions la Province n'a-t-elle pas perdus, l'an dernier, soit soixante millions pour le moins. Sans compter les sommes à dépenser pour le traitement de la tuberculose et des conséquences pathologiques et sociales qu'elle engendre. Or, la Province compte actuellement 22,000 tuberculeux reconnus.

Le Ministère provincial de la Santé fait de très louables efforts. Qu'il nous soit permis de l'en féliciter. Je lui dois à cet égard des témoignages particuliers. Mais il souffre qu'on lui dise avec liberté: il faut faire plus encore, et plus vite, il faut couper le mal à sa racine, à tout prix, sans quoi c'est toujours à recommencer. L'opinion générale, tous les corps publics, les administrés eux-mêmes doivent l'exiger. C'est le suprême effort de guerre, et il devrait garder sa priorité. Qui donc donner des défenseurs au pays et sa liberté, si la grande faucheuse les tranche en leurs vingt-cinq ans?

Une Association canadienne antituberculeuse a été instituée pour cet effet, en tout notre pays. Un Comité provincial de défense contre la tuberculose lui sert d'organe parmi nous. Et la vente du Timbre de Noël se fait au profit des ligues antituberculeuses locales, dont les fonds sont toujours à court. L'origine du Timbre de Noël est aussi naïve que charitable, je laisse à d'autres de la raconter, ainsi que de préciser l'organisation de cette oeuvre de secours pour les tuberculeux, établie maintenant chez un grand nombre de nations.

Un livre d'uranium No. 235 produit une aussi forte explosion que 30,000,000 de livres de TNT.

TIMBRE DE NOËL



... Protégez votre foyer contre la tuberculose

LE CLAIRON Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe. Fondé en 1912. "Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ème Avenue, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

SAINT-HYACINTHE, 26 NOVEMBRE 1943

L'hon. Adélar Godbout anticonscriptionniste

Le gouvernement actuel de la province de Québec est un gouvernement anticonscriptionniste, qui a orienté sa politique de façon à empêcher la conscription. Lorsque s'écrira l'histoire de cette guerre, ce fait sera reconnu. Il ne faut pas espérer le faire admettre, cependant, aux super-anticonscriptionnistes, qui prétendent au contraire que l'honorable Adélar Godbout est l'auteur même de la conscription. Il est néanmoins salubre de se demander ce qui se serait produit, au début de la guerre, si les élections provinciales de l'automne de 1939 avaient mis au pouvoir un autre homme que M. Godbout et avaient lancé notre province dans une politique différente de celle qu'elle a suivie depuis quatre ans.

parce que, la majorité de la population canadienne a compris que cette mesure créerait une funeste division au Canada, et parce que, la minorité canadienne-canadienne a accepté de faire volontairement sa part. Que serait-il arrivé, et qu'arriverait-il si la province de Québec, dirigée par un énergumène ou par un démagogue, s'était isolée du reste de la nation canadienne, était devenue d'un foyer d'agitation antibritannique et avait annoncé son refus d'obéir aux lois? Il faut ignorer la nature humaine pour nier que cette attitude de notre part aurait provoqué dans les autres provinces du Canada une réaction immédiate en faveur de la conscription.

Les progrès de la Russie

L'exposition des grandes photographies, des caricatures et des affiches murales à la galerie des Arts, nous donne une idée claire et complète du progrès colossal réalisé par la Russie depuis 1919, dans l'industrie, l'agriculture, l'éducation, l'art et les œuvres sociales. Cette collection instructive a été exposée aux Etats-Unis, et la Galerie Nationale, à Ottawa, se propose de tenir cette exposition au Canada. La Russie était fort arriérée en 1919, bien entendu, dans l'industrie et dans la plupart des autres domaines de la vie sociale. Le gouvernement soviétique s'est assigné comme tâche la modernisation de la Russie et l'amélioration des conditions de vie du peuple, en lui donnant des droits et des privilèges jusqu'alors inconnus.

On constate un sens de l'humour remarquable dans les caricatures des artistes, aux dépens des envahisseurs nazis et des membres du haut-commandement nazi. C'est une façon admirable de montrer leur aversion pour l'ennemi qu'ils sont en train de bouter hors de leur pays. Les tableaux des atrocités nazies sont d'un réalisme saisissant.

Il devrait y avoir, désormais, plus de compréhension et d'amitié entre les démocraties et la Russie. Les années d'antipathie mutuelle et de brouille sont maintenant du domaine du passé, et devraient être oubliées en raison de l'abolition du Comintern, des garanties de bonne volonté données par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et de l'accord complet décidé à Moscou sur les principes généraux ayant trait à la coopération du temps de guerre et d'après-guerre. La Russie prendra sa place au rang des nations, et la confiance a été rétablie entre ce pays et les grandes démocraties.

L'expérience politique de la Russie est l'extrême réaction de son expérience précédente. C'est son affaire, si elle juge à propos de laisser les autres pays à eux-mêmes. Il y a dans son mode de gouvernement des caractéristiques dont la permanence est mise en doute dans les autres démocraties. Le Communisme n'existe déjà plus, et les gens sont récompensés selon ce qu'ils gagnent ou ce qu'ils méritent. Quels seront les changements et comment influeront-ils sur la structure de son gouvernement, le temps le dira. Libres de toutes ingérences étrangères, toutes les nations peuvent être amies, particulièrement quand il y a une garantie de protection contre toute agression armée.

(Winnipeg Free Press) Winnipeg, Manitoba.

En relisant Verlaine

Verlaine, le Pauvre Lélian, ainsi qu'il aimait s'appeler lui-même: le fils de Silène, dieu de cette tendresse sensuelle et dionysiaque que nous retrouvons à la base de sa vie misérable, le vieux, le pitoyable frère, du cruel Rimbaud; le Chemineau de la Cité, l'Anglais de Coulommès, d'après son exil; le poète d'hôpital; qui avait la tournure d'un ouvrier triste, suivant Rachilde; l'air d'un sorcier de village, selon Anatole France; — cette ancienne gondole — aux yeux de Montesquieu; le bon saint Verlaine qui a pleuré la comtesse de Noailles, Verlaine nous est rendu.

Les Oeuvres de Paul Verlaine (1), Poèmes Saturniens, Fêtes Galantes, La Bonne Chanson, Tome I, puis Romances sans Paroles, Sagesse, Tome II, c'est le don magnifique et l'image fidèle de chacun des étres complexes que fut ce vagabond de l'Idéal et de la luxure, à travers une existence toute consacrée à l'amour de la poésie.

— Quel étrange poète, ce malheureux et grand Verlaine, s'écrie Francis Carco! — Etrange? — Oui! Et faible, et doux, et tout amour; Verlaine n'essaie pas de nous montrer ou enseigner, il donne. Il donne toujours.

D'abord, l'éclatement des rêves du jeune homme que rien n'intéresse sauf la poésie, et qui n'accepte pas les contraintes de la mesure bourgeoise. Puis, viennent les premières féeries découvertes dans "ces nuits toute retentissantes de poésie et de musique". Aujourd'hui, que sonnent les clairons de la publicité pour la moindre aventure ou le plus futile incident, on a peine à croire que le publicatin des deux premiers recueils de vers de Verlaine, passa pour ainsi dire totalement inaperçue. Ses égarements font alors plus de bruit que ses vers.

La rencontre d'une jeune fille, "toutes grâces et toutes nuances dans l'éclat doux de ses seize ans", ramène cependant le cher égaré dans le droit chemin. Et, dans les vers les plus délicats, Verlaine nous fait don de son cœur, brûlant aux pieds de Mathilde. Voici la Bonne Chanson, publiée pendant les affres de la guerre 1870, circonstances qui ont pu faire déclarer à Victor Hugo, que cette révélation était "une fleur dans un obus".

A cause de Rimbaud le "fils du Soleil", et de sa passion admirative pour l'adolescent poète, à cause des états flamboyants dans lesquels le jettent d'atroces excès, Paul Verlaine donne encore d'autres vers impressionnants, miroirs de son âme déchirée, chez qui cohabitent le sublime et le crapuleux.

— Ceux que le rêve a conduits à la folie sensuelle, dit Jules Tiedler dans un article sur Verlaine, nul ne les comprend, ni ceux dont il se sent séparés, ni ceux au niveau desquels ils ont voulu descendre. Ils marchent seuls durant toute la vie.

Voilà qui nous dispense de juger. Verlaine a marché seul, dans la douleur, jouet supplié de son pauvre cœur pétré de toutes les misères du monde. Et, comme qui l'ange voisine souvent avec la bête, chez les êtres limpides et sincères, comme quoi la grâce garde ses droits sur la détresse de ces cœurs faibles, mais sans détours, Paul Verlaine revient au "Dieu de terre et Dieu de sainteté, Dieu de paix, de joie et de bonheur, et lui dit:

Vous connaissez tout cela, tout cela, Et que je suis plus pauvre que personne. Vous connaissez tout cela, tout cela. Mais, ce que j'ai, mon Dieu, je vous le donne."

Des aventures peu édifiantes l'ayant conduit en prison, Verlaine se convertit et donne à la postérité Sagesse, qui contient les plus beaux poèmes catholiques de la langue française, les plus beaux sonnets inspirés par l'amour de Dieu et de la Vierge Marie. On n'ose citer d'exemples. Tout y passerait. Il faut lire ou relire ces pages délicieusement émouvantes. Il faut posséder cet ouvrage (en deux volumes) (1) parmi ses livres choisis, ceux qui rencontrent favorablement chacun de nos états d'âme.

Les musiciens se sont emparés de plusieurs de ses pièces qui sont de véritables mélodies, d'une délicatesse extrême, mais combien de poèmes verlainiens sont la pure expression de notre chanson intime, en qui nous retrouvons apaisement, lumière et consolation. Si Verlaine a vivement impressionné les plus grands artistes, parmi ses confrères, comme il sait enchanter le plus humble lecteur, c'est d'abord qu'il est le poète du merveilleux dont nul ne peut se passer. C'est qu'il est le poète de la tendresse humaine de la douceur, de la faiblesse, de la douceur d'être faible et aimant.

Verlaine, chef de l'école symboliste, est le chantre par excellence de la vie intérieure, dans ce qu'elle a de plus profond, de plus subtil, de presque inconscient, dirait-on parfois. Ses poèmes rejoignent en nous ce qu'il y a de plus secret, de plus délicat, y rétablissant le calme, la limpidité, le fraîcheur d'innocence et la spontanéité d'enfance qui accompagnent le grand poète jusque dans sa vieillesse de gloire et de misère.

Jeanne ROCHEFORT (1) Le premier et le deuxième tomes des Oeuvres de Paul Verlaine sont en vente au prix de \$1.00 chacun (\$1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, Case Postale 26, Station "H" Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.



CREDIT AGRICOLE

Ceux qui disent que le gouvernement Duplessis prêtait à 2 1/2% alors que le gouvernement Godbout prête à 5.7%, ne sont pas honnêtes.

L'annuité de l'Office du Crédit Agricole était de 4%, dont 2 1/2% d'intérêt et 1 1/2% d'amortissement. Elle a été portée à 5.714% dont 3% d'intérêt et 2.714% d'amortissement, à compter du 17 mars 1941.

L'intérêt n'a augmenté que de 1/2 de 1%. Le principal changement est dans l'amortissement qui a été porté de 1 1/2% à 2.714%, ce qui permet de rembourser EN 25 ANS AU LIEU DE 39 1/2.

Il faut tenir compte des faits suivants: L'emprunteur, tout en payant 3% au lieu de 2 1/2%, débourse un total d'intérêt moindre avec le nouveau système. En effet, l'emprunteur qui paie 2 1/2% d'intérêt pendant 39 1/2 ans, débourse un total de \$579.10 par \$1,000.00, tandis que l'emprunteur qui paie 3% d'intérêt au lieu de 2 1/2% pendant 25 ans, ne débourse que \$428.61 par \$1,000.00, soit une différence de \$150.49.

L'emprunteur qui paie 3% d'intérêt pendant 25 ans, paie donc \$150.49 D'INTERET DE MOINS que l'emprunteur à 2 1/2% d'intérêt pendant 39 1/2 ans. La période de remboursement de 39 1/2 ans représente plus que la vie active de la moyenne des cultivateurs.

Un cultivateur, qui emprunte à 30 ans, est âgé de 69 1/2 ans lorsqu'il a fini de s'acquitter de sa dette. Celui qui emprunte à 40 ans est âgé de 79 1/2 ans lorsqu'il a remboursé son prêt.

Le taux d'intérêt a été augmenté de 1/2 de 1% seulement, à la suite d'une augmentation réelle du taux de l'argent. Il faut se rappeler que l'Office emprunte l'argent qu'il prête et qu'il paie un taux moyen d'intérêt de 3 1/2% sur ses emprunts, de sorte qu'il encourt une perte de plus de 1% sur les prêts à 2 1/2%, et de plus de 1/2% sur les prêts à 3%.

Le taux d'intérêt chargé par le Prêt Agricole Canadien aux cultivateurs des diverses provinces du Canada, est de 5% plus 2% d'amortissement, formant un total de 7%. Si les cultivateurs de Québec ne paient que 3% d'intérêt au Prêt Agricole Canadien au lieu de 5%, c'est parce que le gouvernement provincial verse une contribution de 2%.

LES BUTS DE LA NATIONALISATION DE LA MONTREAL LIGHT & POWER CONS.

Dans l'histoire de la province de Québec, il n'y a jamais eu d'époque plus propice pour l'instauration de la nouvelle politique d'électricité du gouvernement Godbout.

Toutes les provinces se préparent pour l'après-guerre. La province de Québec bat la marche dans ce stade de préparation à un essor considérable. Mais elle ne pourrait aller de l'avant si elle restait dans la situation d'inégalité et d'infériorité que lui fait un monopole puissant comme la Montreal Power.

Le cultivateur de la province de Québec est le meilleur au monde, dit souvent avec raison l'honorable Adélar Godbout. Pour qu'il ne soit pas lui-même à la merci de l'électricité dont il a besoin ce que lui a refusé le trust de Montréal, dans la région qu'il dessert.

La province de Québec a d'immenses ressources à faire développer par son industrie. Pourquoi nuire à cette dernière en la laissant à la merci d'un monopole qui lui vend l'électricité plus cher que dans les autres provinces?

Mais, inutile d'insister. Tout le monde convient que la nationalisation du monopole néfaste s'impose et nous l'aurons, grâce à la détermination de l'honorable Monsieur Godbout.

L'électricité est considérée comme le plus grand facteur de progrès économique pour le peuple canadien-français. Le premier ministre veut atteindre trois buts en faisant disparaître le monopole ou le trust de la Montreal Power et en donnant un solennel avis à toutes les compagnies que leurs taux de rente doivent être basés sur l'actif réel de leurs entreprises:

Premièrement: Diminution substantielle du coût de tous les services électriques (éclairage, chauffage, et le reste) pour les consommateurs privés, c'est-à-dire la masse des clients qui font un usage domestique du courant.

Deuxièmement: Electrification rurale plus facile, plus rapide et moins coûteuse.

Troisièmement: Essor à la petite et à la grande industrie, qui pourront se procurer l'électricité à des taux comparables à ceux des provinces où la nationalisation est établie. Encouragement au petit et au grand commerce, qui profiteront des mêmes avantages que l'industrie.

Le monopole de l'électricité qui persiste à maintenir des taux élevés commet un abus et place le client domestique, le commerçant et l'industriel dans un état d'infériorité. Le consommateur privé, appartenant aux classes populaires, est incapable de procurer à sa famille le confort des services électriques. Le commerçant et l'industriel ne peuvent concurrencer leurs rivaux des autres provinces.

La nationalisation mettra fin à cet abus révoltant. Le monopole de la Montreal Power disparaîtra pour faire place à l'Hydro-Electric provincial parce que ce trust a persisté à exploiter ses clients, en violation de la loi de 1940 du gouvernement Godbout qui défend la surcapitalisation.

Ce principe s'applique à toutes les corporations, compagnies et personnes qui produisent et vendent de l'électricité dans la province. Toutes celles qui seront trouvées dans la situation de la Montreal Power seront nationalisées, "sans aucun pardon", a déclaré l'honorable Monsieur Godbout, dans un discours dont nous parlerons tantôt.

Le trust de la Montreal Power a laissé entendre qu'il tenterait d'empêcher la nationalisation de se réaliser. Ses tentatives seront vaines.

Dans sa réponse à l'honorable Adélar Godbout, la compagnie a dit: "Nous avons toujours observé les lois de la province de Québec". Pour employer une expression poétique, on peut dire que cette déclaration est inexacte.

SOUVENIRS DU PASSE CE QUE PUBLIAIT LE CLAIRON EN 1916

SEPTEMBRE le 29. — Lundi dernier, en la Cathédrale, a été célébré le mariage de Mlle Laura Gosselin avec M. Donat Mongeau. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R.P. P. Montgou, cousin du marié. Il y eut ensuite réception chez M. Pierre Gosselin, père de la mariée.

CATHEdraLE. — Naissances: Sept. 20, Joseph-Jean-Paul-Louis, fils de Joseph Godbout, mécanicien-dentiste, et Alida Larivière. — Sept. 21, Marie-Floriane-Clérodina-Anita, fille de Thomas Fortier et Aglaéla Ponton. — Sept. 22, Joseph-Jean-Paul-Auguste, fils de J.-B. St-Onge et Bertha Mailhot. — MARIAGES: Sept. 25, Entre Donat Mongeau et Laura Gosselin. — Sept. 25, Entre Wilfrid Paquin et Corinne St-Jean.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE. Sept. 22, Joseph-Gaston-Sauveur, fils de Jean-Baptiste Langlois et Georgiana Crépeau. — Sept. 24, Simonne-Yvette-Fernande, fille de Wilfrid Daigle et Rosima Gauthier. — MARIAGES: Sept. 21, Entre Pierre Coderre et Berthe Plamondon. — Sept. 25, Entre Joseph-Ovide Béland et Hortense, Entre Donat Mongeau et Laura Gosselin. — Sept. 25, Entre Wilfrid Paquin et Corinne St-Jean.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE. — Naissances: Oct. 8, Théophile-Jean-Paul, fils de Stanislas Charrier et Laura Taylor. — Oct. 10, Joseph-Armand-Hector, fils d'Archie Bergeron et Marie-Anne Côté. — MARIAGES: Oct. 9, Entre Gustave Bertrand et Berthe Denis; Entre Stanislas Ménard et Eliane Graveline; Entre Léon Allard et Robéa Bernard.

— Des veuleurs se sont introduits dans la maison de M. Wilfrid Amyot, rue St-Dominique, et ont volé pour au moins une somme de \$15.00.

— M. Henri Daigle, typographe au CLAIRON, quittera notre ville samedi dernier pour Montréal où il occupera une position dans un bureau.

— Lundi le 9 octobre, en la Cathédrale, a été béni le mariage de M. Thomas Prigent, employé de la Cie Ames & Holden, à Mlle Aureole Leblanc, fille de feu M. Charles Leblanc.

— Les funérailles de M. Désiré Dumaine, ex-échevin et fondateur et président de l'Union St-Joseph, ont eu lieu en la Cathédrale. Le deuil était conduit par son fils Eugène, marchand de Montréal; ses gendres, MM. Henri Bernard, marchand de Saint-Jean, Eugène Brail, voyageur de commerce de cette ville, ses petits-fils et neveux. Les porteurs étaient MM. L.-A. Guertin, marchand, Dr P. Gatien, Phil. Authier, ex-échevin, Hormidas Langevin, manufacturier, Marc Cordeau et Ls-Guilbert Bourgeois. Le chanoine Sénécal a fait la levée du corps. Le service fut chanté par l'abbé Desrochers, assisté des abbés Lafontaine et Tanquary. M. Léon Ringuet était à l'orgue.

TIRAGE D'UN \$20.00 Mlle Réjeanne Bousquet, 1780 rue Cascades, est l'heureuse gagnante de \$20.00 mis en raffle en faveur de la bourse d'étude "La Survivance des Anciens". Le numéro gagnant est 1646.

LISEZ LE "CLAIRON"

A votre service Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations: FONDS PUBLICS (Gouvernement, provinces, villes), Titres de communautés religieuses, Obligations industrielles, etc. Renseignements fournis sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

515, rue Saint-Denis Téléphone 929 SAINT-HYACINTHE

Trois-Rivières Québec Montréal Ottawa Sherbrooke

Le résultat final dans le comté de Bagot

L'Emprunt de la Victoire a réalisé \$337,500, soit 155 pour cent de l'objectif, qui était de \$225,000.

Le résultat final de la campagne de l'Emprunt de la Victoire dans le comté de Bagot indique qu'on a réalisé la somme de \$337,500, soit 150% de l'objectif qui était de \$225,000.

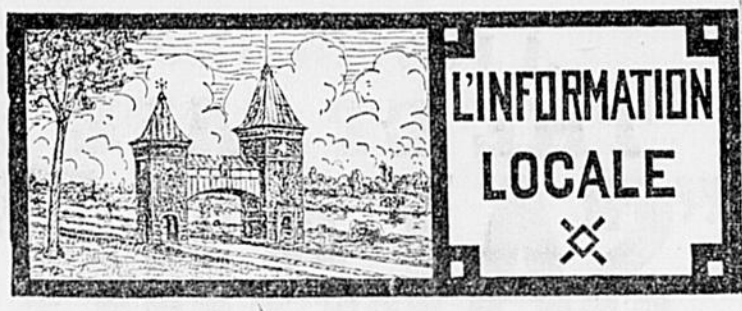
C'est dire qu'avec ce résultat, le comté de Bagot occupe un rang honorable parmi les autres comtés de la région.

M. Roger Labrecque, président du Comité, félicite et remercie chaleureusement tous les gens du comté pour ce succès remarquable et sans précédent.

Le Comité offre aussi toute sa gratitude à messieurs les curés pour la collaboration si appréciée qu'ils ont apportée au succès de cette campagne.

Maintenant, voici les chiffres définitifs obtenus dans chaque localité: Actes. Obj. Rés. % Action-Vale \$75,000 \$97,200 129 St-Pie 45,000 85,000 188 St-Onge 25,000 25,300 101 Ste-Rosalie 12,000 24,000 200 St-Simon 10,000 7,800 78 St-Hugues 15,000 15,300 102 St-Dominique 15,000 17,700 118 St-Liboire 15,000 27,200 181 Ste-Hélène 8,000 8,100 115 St-Théodore 7,000 8,700 108 St-Nazaire 7,000 11,050 157 Ste-Christine 4,000 10,150 253

La Moisson est arrivée Visitez les Magasins A & P pour Grosses Valeurs en Fruits et Légumes frais. POMMES No. Douz. 31¢ Raisin 2 lbs. 37¢ Citrons Douz. 25¢ PAMPLEMOUSSES 5 pour 23¢ PATATES Sac 50 lbs. 1.25 NAVETS Sac 50 lbs. 99¢ CAROTTES Sac 50 lbs. 1.05 TOMATES 2 lbs. 35¢ CAFE BOKAR A & P FRAIS MOULU sac 1-lb. 35¢ PAIN ANN PAGE VITAMINE "B" Blanc, Blé entier, Blé craquelé, Pains 24 ozs. 2 pour 15¢ BEURRE SILVERBROOK lb. 37¢ GRAISSE végétale Domestique lb. 19¢ FARINE Parity Sac 23¢ 24 lbs. 73¢ OKYDOL 2 7ozs. 45¢ CACAO FRY 1 lb. 31¢ THE NOIR A & P Pot Mélange Spécial 1/2 lbs. 17¢ OLIVES FARCIES Jarre 29¢ RIZ GRAINS ROUNDS lb. 12¢ MAGASINS A & P Propriété de The Great Atlantic & Pacific Tea Co., Ltd.



Il est préférable de prévenir les accidents

Les garçonnets n'ont pas le droit d'acrocher leurs traveaux à des véhicules en mouvement. — Le devoir des parents.

Ce temps d'hiver, plusieurs garçonnets ont pris l'habitude d'acrocher leurs traveaux à des automobiles et de se laisser ainsi tirer sur des distances plus ou moins longues.

strictement défendus par la police parce qu'ils sont contraires à la loi et aux réglementations mesurées de sécurité publique.

PLUSIEURS CAUSES EN COUR SUPERIEURE

Mardi, le 23 novembre courant, a eu lieu l'ouverture du terme de la Cour Supérieure de notre district sous la présidence de l'hon. Juge Arthur Trahan.

Plusieurs requêtes, motions, et autres affaires de pratique ont été soumises à la Cour le premier jour.

Dans une cause de Barré et al. vs Rainville, il s'agissait d'une motion pour détails et particularités, laquelle a été accordée, frais à suivre le sort de la cause.

Dans les causes de Doria Desrosiers et Yvette Desrosiers vs Laflamme, il s'agissait de motions faites par le défendeur pour obtenir l'examen au préalable des demandeurs dans chacune de ces deux causes ayant pour base des réclamations en dommages résultant d'un accident d'automobile.

Dans la cause de Dame Paradis vs Robitaille, il s'agissait d'une inscription en droit par laquelle la demanderesse désirait obtenir le rejet de certaines alléguations du défendeur dans son plaidoyer. Après audition, cette inscription en droit a été prise en délibéré et jugement sera rendu plus tard.

Dans la cause de Pelland vs Dame L'Ecuyer, il s'agissait d'une action en annulation et en résiliation d'un acte de donation par le demandeur au mari de la défenderesse. Après enquête et audition en cette affaire, jugement a été rendu suivant les conclusions de l'action.

Les causes de Pierre Millette vs Bourgeois et de Juteau vs Robert ont été toutes deux ajournées au terme de décembre prochain, lequel aura lieu les 14, 15, 16 et 17 décembre.

FEU M. OVILA MARCOUX

M. Ovila Marcoux, époux de Georgianna Blanchette, est décédé le 17 novembre à sa demeure, 746 Cascadés, à l'âge de 50 ans, succombant à la redoutable angine. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Camille, et deux filles, Gracia, Mme Chapdelaine, et Colombe, de St-Hyacinthe. Lui survivent également deux beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu le 20 novembre, à 10 heures, en l'église du Christ-Roi. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, qui a aussi chanté le service.

Les porteurs étaient MM. O. Lemonde, J. H. Laporte, O. Morissette, M. Bergeron, M. Gauvin et Alfred Archambault.

Conduisaient le deuil son fils Camille et plusieurs autres parents.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Antoine Bienvenue Eng.

PARTIE DE CARTES POUR LES OEUVRES

Une grande partie de cartes, organisée par les Tertiaires de la Cathédrale, pour les œuvres de charité, aura lieu à la salle des Bazaars, mercredi le 1er décembre prochain à 8 hrs.

Les nombreux et magnifiques prix sont actuellement exposés dans les vitrines de Mlle Hermine Fontaine.

Le premier prix de présence qui est un \$5.00 sera tiré pour les personnes présentes à 3 heures précises et la partie de cartes commencera immédiatement après.

FEU MME G. ROBIDOUX

A l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 25 novembre, est décédée Mme Georges Robidoux, née Adélaïde Claing. Le corps est exposé aux salons mortuaires de Antoine Bienvenue Eng., 470 rue Mondor, et les funérailles auront lieu samedi, le 27 novembre courant, à 8 heures du matin, en l'église paroissiale du Christ-Roi, sous la direction de la Maison Antoine Bienvenue.

ETAT-CIVIL

CRIST-ROI

Mariage. — 20 nov. Entre Fernand Plante fils de Wilfrid Plante et de Aldée Charron et Florence Plourde fille de feu Benjamin Plourde et de Anne Gervais.

CATHEDRALE

Naissances. — 21 nov.: Joseph, Bruno, Claude, fils de Donat Giguère et de Laurette Larivière. Parr. et marr.: Bruno Giguère et Régina St-Germain. — 21 nov.: Marie, Louise, Suzanne fille de Ernest Maheu et de Lilianne Lapalme. Parr. et marr.: Ovide Lapalme et Marianne Lapalme. — 21 nov.: Joseph, André, Simon, fils de Alfred Auger et de Juliette Gosselin. Parr. et marr.: Paul-Emile Girard et Berthe Auger.

Mariages. — 20 nov. Entre Antonio Hébert veuf de Eva Choquette fille de Joseph Hébert et de Rose Alma Dion, et Lilianne Verville fille de Georges Verville et de Christine Blanchette. — 23 nov.: Entre Raoul Leclerc fils de Ludger Leclerc et de Malvina Lavallée, et Rita Larivière fille de Doris Larivière et de Marie-Anne Comtois.

Décès. — 20 nov. Jean-Louis Beauchemin époux de Nazaire Clément (79 ans). — 22 nov.: Sylvia Clément épouse du Docteur Emile Simard (49 ans 6 mois). — 23 nov.: Corinne Charpentier veuve de Edouard Labonté (80 ans 6 mois). — 24 nov.: Palmyre Gauvin fille de feu Rémi Gauvin et de feu Sophie Brodeur. (74 ans).

CONFERENCE DU R. P. SANSCHAGRIN

Dans la salle du Patronage des jeunes filles le 8 décembre prochain.

Le mercredi 8 décembre au soir, à 8 heures précises, dans la salle du Patronage des Jeunes Filles, tous les jeunes garçons et toutes les jeunes filles sont invités à venir entendre le R. Père Sanschagrín, O.M.I., dans une conférence intitulée: "Faut-il être moderne?"

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Terre appartenant à Berthe Desmarais, située à la Paroisse Notre-Dame, vendue à Louis Dubuc, pour la somme de \$15,000.

Emplacement appartenant à Honoré St-Sauveur, situé à St-Jude, vendu à Noël Lefebvre pour la somme de \$600.

Emplacement appartenant à Blanche Labossière, situé à St-Jude, vendu à Honoré St-Sauveur pour la somme de \$500.

Terrain appartenant à Ernest St-Jean, situé à St-Jude, vendu à Honoré St-Sauveur pour la somme de \$400.

Terre appartenant à Omer Jubinville, située à St-Jude, vendue à Diogène Tanguay pour la somme de \$1,200.

Immeuble appartenant à Eugène Lachance, situé à St-Charles, vendu à Wm Bousquet pour la somme de \$500.

Terre appartenant à Philadelphie Gaudette, située à St-Denis, vendue à Antoine Gaudette pour la somme de \$12,000.

Terrain à bois appartenant à Jean-Aimé Bourgeois, situé à St-Ours, vendu à Armand Leblanc pour la somme de \$2,000.

Terre appartenant à Joseph Dauphinais, située à St-Barnabé, vendue à Adrien Fontaine pour la somme de \$5,915.

Terre appartenant à Théodore Dufault, située à St-Jude, vendue à Jos. Beuregard pour la somme de \$5,294.17.

Emplacement appartenant à Bernadette et Simonne Ledoux, situé sur la 10e Ave., vendu à Wilfrid Phaneuf pour la somme de \$2,400.

Terre appartenant à Ovide Lemieux, située en la Paroisse Notre-Dame, vendue à Hervé St-Pierre pour la somme de \$800.

Immeuble appartenant à Elzéar Langlais, situé sur la 19ième Ave., vendu à Eusèbe Morin pour la somme de \$400.

Terrain à bois appartenant à C. O. Chagnon, situé à St-Charles, vendu à Jos. Phil. Malo pour la somme de \$1,400.

Terre appartenant à Alphonse Cabana, située à LaPrésentation, vendue à Jules Cabana pour la somme de \$300.

Immeuble appartenant à H. O. Cadorette, situé au village LaProvidence, vendue à Edmond Laroche pour la somme de \$1,500.

Immeuble appartenant à A. J. Gaudreau, situé au village La Providence, vendu à H. O. Cadorette pour la somme de \$300.

Emplacement appartenant à Roland St-Jacques, situé sur la 21ième avenue, vendu à Angélique Bédard pour la somme de \$5,700.

Emplacement appartenant à Laurent Bachand, situé sur la 28e Avenue, vendu à Léo Bousquet pour la somme de \$7,350.

Terre appartenant à Hector Phaneuf, située à St-Jude et St-Denis, vendue à Albert Tourigny pour la somme de \$2,500.

Emplacement appartenant à la Succ. J.-B. Lamoureux, situé à St-Jude, vendu à J.-B. Delorme pour la somme de \$1,200.

Emplacement appartenant à Lionel Landry, situé à LaPrésentation, vendu à Donat Duphily pour la somme de \$1,500.

Emplacement appartenant à la Succ. Lucie Beauregard, situé sur la 21ième avenue, vendue à E. R. Dufresne pour la somme de \$5,500.

Charron, située à St-Denis, vendue à Lionel Leblanc pour la somme de \$2,700.

Terre appartenant à Emile Charron, située à St-Denis, vendue à Geo.-E. Plante pour la somme de \$1,750.

Emplacement appartenant à Ronald Laflamme, situé à St-Denis, vendu à Alexandre Loiseau pour la somme de \$625.

Immeuble appartenant à René Létourneau, situé sur la 22ième avenue, vendu à Nap. Bazinet pour la somme de \$5,200.

Terre appartenant à Rosalie Lalme, située à St-Damase, vendue à Armand Chabot pour la somme de \$4,800.

Terres appartenant aux Dames Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, situées à St-Charles, vendues à Alphonse Lemieux pour la somme de \$6,800.

Immeuble appartenant à Félix Lapointe, situé sur la 10ième ave., vendu à Joseph Lapointe pour la somme de \$6,000.

Terre appartenant à Jean Gervais, située en la Paroisse Notre-Dame, vendue à Euclide Guertin pour la somme de \$2,000.

Immeuble appartenant à Adrien Laperle, situé sur la 19e avenue, vendu à Camille Lavallée pour la somme de \$1,500.

Emplacement appartenant à Edouard Harnois, situé sur la 26e avenue, vendu à Ovide Lemonde pour la somme de \$700.

Emplacement appartenant à Hubert St-Germain, situé à St-Charles, vendu à Marcel Gaudette pour la somme de \$600.

Immeuble appartenant à Ls-Philippe Nadeau, situé en la paroisse Notre-Dame, vendu à Léon Choinière pour la somme de \$1,800.

Immeuble appartenant à Aldérick Audette-es-qual, situé au village de Ste-Madeleine, vendu à Ernest Baltazar pour la somme de \$2,800.

Terrain appartenant à la Succ. Octave Beauregard, situé au village de Ste-Madeleine, vendu à Roland Lacoste pour la somme de \$450.

Emplacement appartenant à Emile Langelier, situé sur la 3ième rue, vendu à Lionel Cadorette pour la somme de \$6,500.

Emplacement appartenant à Léon Choinière, situé en la Paroisse Notre-Dame, vendu à Pauline Lafontaine pour la somme de \$1,800.

Emplacement appartenant à la Succ. Théophile Forcier, situé sur la 10e Avenue, vendu à J.-B. Ledoux pour la somme de \$5,500.

Emplacement appartenant à Hormidas Bergeron et Als, situé sur la 15e ave., vendu à Ovide Vertefeuille pour la somme de \$6,700.

CELEBRATION DE LA LIGUE DE SECURITE

La Ligue de sécurité de la province de Québec célébrera le 21 au 27 novembre prochains le 20e anniversaire de son incorporation en même temps que le 30e anniversaire de l'inauguration de l'oeuvre de sécurité en cette province, par une série de manifestations destinées à créer un nouvel enthousiasme parmi le public en général et les partisans du mouvement sécuritaire en particulier.

Cette semaine sera appelée la semaine de sécurité. Elle sera consacrée aux diverses initiatives de la Ligue de sécurité et de son association-sœur, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail. On sait qu'à elles deux, ces deux associations couvrent tout le domaine de la prévention des accidents au foyer, à l'usine, sur le chantier, sur la route, au jeu, sur la plage, et ailleurs.

D'après le programme préliminaire qu'a dressé le comité chargé de cette fête, messieurs les curés et autres ministres du culte de toute la province seraient invités à faire appel à leurs ouailles le dimanche, 21 novembre, envers la cause de la prudence. Le lundi 22 novembre, il y aurait assemblée spéciale des partisans de la sécurité; mardi 23, grande assemblée ouvrière anglaise à l'École technique de Montréal; mercredi 24, grand dîner-anniversaire à l'Hôtel Mont-Royal; jeudi 25, grande assemblée ouvrière française à l'École Technique de Montréal, vendredi 26, réunion spéciale et décoration des

RETRAITES FERMEES

Villa Ste-Jeanne d'Arc NOVEMBRE

26 vendredi au 29 — Demeiselles. 29 lundi au 2 déc. — Dames.

DECEMBRE 3 vendredi au 6 — Demeiselles. 6 lundi au 9 — Dames. 10 vendredi au 13 — Demeiselles. 17 vendredi au 20 — Demeiselles. 19 dimanche (1 jour) — Dames.

Les navires pour le transport du grain de l'ancienne Rome avaient 175 pieds de long, et avaient une capacité de 400 tonnes; ils rapportaient à leurs propriétaires un profit net annuel de \$14,000.

IL Y AURA DES CANNEBERGES POUR NOEL

D'après M. W. J. Tawse, spécialiste du gouvernement provincial, la récolte de canneberges ne sera pas aussi abondante cette année que par les années passées mais il y en aura assez pour accompagner la traditionnelle dinde du jour de Noël.

Les canneberges transportées à bord des trains du Canadien National nous parviennent en partie de Cape Cod, Mass. On attribue à la rareté de la main d'oeuvre la diminution marquée enregistrée dans la récolte de ce fruit cette année. Des consignations beaucoup moins importantes que celles des années précédentes nous parviennent aussi de Richibouctou, N. B. et Pictou, N. E.

Les canneberges transportées à bord des trains du Canadien National est arrivé de Dauphin à Winnipeg, récemment, il avait à son bord deux voyageurs de plus qu'au départ. La mère des nouveaux nés, une magnifique chienne St-Bernard, prit le train à Plumas, Man., et donna naissance à ses petits dans le fourgon à bagages. Les jumeaux ont été le centre d'attraction à la gare du Canadien National à Winnipeg jusqu'à l'arrivée du propriétaire venu les réclamer.

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

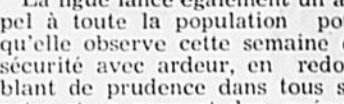
LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

DANS LE VÉRITABLE ESPRIT DE NOËL

Faites des timbres de Noël — qui combattent la tuberculose — une partie de vos cadeaux des Fêtes. N'envoyez aucune carte, lettre ou paquet cette année sans

Le timbre qui sauve la vie



Achetez et utilisez le timbre de Noël

NES DANS UN TRAINS DU C.N.R.

Lorsque le train du Canadien National est arrivé de Dauphin à Winnipeg, récemment, il avait à son bord deux voyageurs de plus qu'au départ. La mère des nouveaux nés, une magnifique chienne St-Bernard, prit le train à Plumas, Man., et donna naissance à ses petits dans le fourgon à bagages. Les jumeaux ont été le centre d'attraction à la gare du Canadien National à Winnipeg jusqu'à l'arrivée du propriétaire venu les réclamer.

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

LES CANNEBERGES TRANSPORTÉES À BORD DES TRAINS DU CANADIEN NATIONAL

Faits concernant les spiritueux

On entend dire couramment qu'il y a des stocks considérables de whisky dans les entrepôts en douane du Canada. C'est possible, mais il ne s'ensuit pas que ces stocks sont disponibles et qu'ils peuvent être offerts en vente au public.

Les produits de la distillation diffèrent de la plupart des produits fabriqués sur un point très important. S'ils ont été bien fabriqués d'abord, puis bien surveillés pendant leur séjour en entrepôt, chaque année de maturation en améliore la qualité et en augmente la valeur.

Un distillateur n'a jamais trop de spiritueux bien mûris. Mieux ses produits sont mûris, meilleure sera sa réputation dans un marché où la concurrence est très âpre. C'est pourquoi les spiritueux, tels que le whisky, l'alcool et le cognac, sont distillés et entreposés plusieurs années avant d'être livrés à la consommation.

La quantité de boisson distillée s'établit en tenant compte des besoins de la clientèle plusieurs années à l'avance, et des facilités d'entrepôt.

En temps normal, le fabricant distille régulièrement chaque année une certaine quantité de spiritueux et, au Canada, le gouvernement appose sur chaque bouteille d'alcool, excepté le gin, une bande indiquant l'année de la fabrication.

Cette année, et depuis quelque temps d'ailleurs, on n'a pas fabriqué de boissons alcooliques destinées à la consommation. Toutes les distilleries, au Canada comme ailleurs, sont mobilisées pour la guerre. Produisant toute l'année à plein rendement, elles fabriquent l'un des produits les plus essentiels aux forces combattantes, sur tous les fronts.

Aucune nation ne pourrait poursuivre la guerre sans l'alcool. S'il venait à manquer, ce serait un désastre. L'alcool entre dans la fabrication des munitions, de divers instruments, des peintures, des couvertures, des pansements, en un mot, il serait plus facile d'énumérer les produits qui n'exigent pas d'alcool que ceux dont l'alcool

est une matière première importante ou irremplaçable.

Les distillateurs accomplissent donc une oeuvre nationale de la plus grande utilité. Sans doute, comme tout bon citoyen, ils sont heureux de pouvoir servir le pays. Mais, ainsi que les autres citoyens, ils doivent songer à l'avenir. Après la victoire, ils ne pourront pas, comme la plupart des autres fabricants, reconstituer immédiatement leurs stocks et reprendre leur commerce sur une base plus ou moins normale. Plusieurs années devront s'écouler avant que leurs stocks de spiritueux mûris puissent suffire à satisfaire le public.

La conservation des stocks actuels est tout à fait justifiable. Ces boissons prendront de l'âge et de la valeur, et les approvisionnements ainsi constitués prévientront le danger d'une rareté préjudiciable à la marche normale des affaires.

Le gouvernement fédéral autorise la Commission des Liqueurs de Québec à acheter une quantité déterminée de produits distillés, soit au pays, soit à l'étranger. Mais la Commission n'est pas sûre de pouvoir obtenir son contingent pour les raisons mentionnées ci-dessus et à cause des difficultés de transport et d'autres entraves résultant de la guerre. La Commission doit aussi, dans l'intérêt de ses clients, se préoccuper de l'avenir. La vente des spiritueux doit être restreinte.

Le remède est simple. On l'a déjà indiqué. Il est entre les mains du public, c'est-à-dire de chaque consommateur.

VEUILLEZ CONSOMMER MOINS

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Programmes Spéciaux cette Semaine

Special Programs this Week



Extra! VENDREDI - SAMEDI FRIDAY - SATURDAY NOV. 26 - 27 Extra!

VENDREDI SOIR NOV. 26 FRIDAY EVENING

3e SOIRÉE AMATEURS NITE

C'EST UNE REMARQUABLE COMEDIE MUSICALE QUI PROMET AUX CINÉPHILES DE LEUR FAIRE OUBLIER LES TRACAS DE LA GUERRE!

Des complications amoureuses s'achèment vers le dénouement désiré!



KATHRYN GRAYSON - VAN HEFLIN - MARSHA HUNT

Dim.-Lundi, 28-29 Nov. - CONTINUEL DIMANCHE

CE FILM REVELE DU CINEMA DRAMATIQUE OU LES PENSEES LES PLUS SECRETES DE L'AME SONT MISES A JOUR EN DE SUBTILES IMAGES!

Mme Michel Laffont blesse sa soeur d'une balle de revolver pourquoi ce geste?

C'est ce que le film nous réserve! Ne manquez pas cette belle histoire!



Au même programme

C'est l'histoire des mésaventures d'un veilleur de nuit dans une usine d'auto, qu'un imbroglio fera devenir coureur de piste!

Vous rirez à vous tordre!

C'EST UNE COMEDIE GAIE, REMPLIE DE SCENES COCASSES AVEC L'HABILETE DE L'IRRÉSISTIBLE



Sur la scène, Samedi soir, 4 Déc. - TOMMY DUCHESNE et ses Chevaliers

SAMEDI NOV. 27 Matinée et Soirée SATURDAY

VAUDEVILLE Entièrement nouveau - Entirely new

DANS CE FILM LA PAUVRE MAISIE (ANN SOTHERN) EST EGARÉE DANS UNE VILLE MORTE. LE SEUL ETRE VIVANT DANS CE DECOR EST UN JEUNE HOMME QUI DETESTE TOUTES LES FEMMES!

Venez voir comment MAISIE s'y prend pour arriver à ses fins!



MAR. - MER. - JEU. Nov. 30 - Dec. 1-2 Tues. - Wed. - Thurs.

UNE AUTRE GRANDE COMEDIE MUSICALE EN COULEURS NATURELLES!

On admirera non seulement la beauté des décors naturels mais aussi l'interprétation, le chant et la musique!

Les cinéphiles profiteront sûrement de cette occasion pour venir voir ce film!

"Springtime in the Rockies" avec - with Betty GRABLE, John PAYNE, Carmen MIRANDA, Harry JAMES

avec - with

★ Betty GRABLE, ★ John PAYNE, ★ Carmen MIRANDA, ★ Harry JAMES

Au même programme - On the Same Bill

ON ASSISTERA AUX AVENTURES ETRANGES DU GRAND MICHAEL SHAYNE DANS UNE MAISON HANTÉE!

Ce film est rempli de problèmes embarrassants! Il s'agit de savoir si un homme mort véritablement être un meurtrier?

LLOYD NOLAN MARJORIE WEAVER

dans - in

"THE MAN WHO WOULDN'T DIE"

"SEVEN SWEETHEARTS" AU CORONA VENDREDI ET SAMEDI LES 26 ET 27

Pour vendredi et samedi les 26 et 27 novembre, la direction du Corona est heureuse de présenter au public un programme d'un genre plutôt nouveau, car il comporte le fameux film "Seven Sweethearts", qui est une remarquable comédie musicale.

Ce film se situe dans une petite Hollande, établie à Holland, Michigan, au moment de la fête des tulipes, qui est toujours une grande fête pour les Hollandais car elle est remplie pour eux de toutes sortes de traditions plus intéressantes les unes que les autres.

Van Heflin, déjà établi comme grand artiste de l'écran, joue ici le rôle d'un reporter qui va assister au festival annuel des tulipes à Little Delft. Il se présente des complications, des complications amoureuses et autres, et après diverses péripéties toutes intéressantes, on s'achemine vers le dé-

nouement désiré.

Le second film au programme est "Gold Rush Maisie", mettant en vedette Ann Sothern, Lee Bowman, Slim Summerville et Virginia Weidler. Ce film comprend une série d'aventures à peu près les plus mirobolantes qui puissent arriver. Les scènes cocasses qui s'y succèdent provoqueront l'hilarité et l'on s'attendra à d'excellentes compositions musicales que l'on a intercalées à certains endroits de cette vue.

Cette pauvre Maisie, dans cette vue, est égarée dans une ville morte, où il semble que les fantômes se promènent. Au fait, le seul homme vivant dans ce décor de maïs est un homme qui détecte toutes les femmes, mais Maisie saura comment s'y prendre pour arriver à ses fins et cela en dépit de toutes les menaces et de tous les regards furibonds.

Un sujet court complète le programme. Spécial vendredi soir, 3e concours d'amateurs. Extra: samedi en matinée et soirée, vaudeville.

ANNIE DUCAUX ET CORINNE LUCHAIRE AU CORONA DIMANCHE ET LUNDI

Le film "Conflit" qui prend l'affiche au Corona, dimanche et lundi révèle du cinéma dramatique où les ressorts les plus secrets de l'âme sont mis à jour en de subtiles images.

Le film rend le son de la vérité et de la souffrance. Des coeurs s'ouvrent à nu, des êtres réagissent avec une sincérité et un courage qui ne se voient pas dans les autres. Mme Michel Laffont, blesse sa soeur Claire d'une balle de revolver. Pourquoi ce geste? C'est ce que le film va nous montrer, au fur et à mesure que se dérouleront les faits révélés par l'enquête judiciaire.

Mme Laffont, ne pouvant pas avoir d'enfant, a pris celui de sa soeur, que celle-ci cachait. Claire après avoir acquisé au don de son enfant, modifie sa décision et le conflit éclate.

Cette réalisation de Léonide Moguy groupe Corinne Luchaire, Annie Ducaux, Raymond Rouleau, Roger Duchesne, Armand Bernard, Claude Dauphin, Jacques Copeau, Léon Bellières, Pauline Carton et Dalio.

Seconde attraction au programme l'on verra "Raphaël le Tatoué" mettant en vedette l'irré-

sistible Fernandel qui, l'on peut dire, est un comédien très aimé des cinéphiles maskoutains, et l'on sait à l'avance qu'en compagnie de cet artiste on ne s'ennuiera pas de voir son film.

L'histoire est celle des mésaventures d'un veilleur de nuit dans une usine d'automobiles, qu'un imbroglio fera devenir coureur de piste. La présence de Fernandel for variée dans un personnage à transformations et le mouvement incessant de cette comédie gaie, réalisée avec l'habileté vout assurer un gros succès à cette cocasserie de Fernandel. Le dialogue est toujours drôle et Fernandel sait comme pas un lancer le mot drôle et en tirer le maximum de succès et d'effet sur son auditoire. Il déploie donc son talent. Les charmantes Madeleine Solange et Monique Rolland font partie de la distribution, de même qu'Armand Bernard, Léo Bellières, Genin et Aimos sont aussi de la partie qui fait triompher cette comédie.

Un sujet court complète le programme.

BETTY GRABLE AU CORONA MAR.-MER.-JEU.

Le film "Springtime in the Rockies" qui prend l'affiche au Corona mardi, mercredi et jeudi, 30 novembre, 1er et 2 décembre, est une pellicule en couleurs. C'est une très belle comédie musicale dans laquelle on peut applaudir Betty Grable, John Payne, Cesar Romero et Carmen Miranda.

Les aventures amoureuses de John Payne et Betty Grable ainsi que celles de Carmen Miranda et Cesar Romero sont ce qu'il y a de plus amusant. La distribution comprend encore d'autres artistes d'un grand comique: Charlotte Greenwood, Edward Everett Horton, Jackie Gleason et Harry Hayden.

La mère de John Payne, une résidente de Roanoke, Va, passa ses vacances à Hollywood l'été dernier et s'intéressa beaucoup au travail de son fils dans "Springtime in the Rockies". Sincèrement dit Mme Payne, je ne pourrais choisir aucun des rôles de John, et dire: celui-ci fut son meilleur. J'aime certainement le voir dans une production musicale pour cette simple raison que Johnny semble s'y plaire tellement que son attitude semble me procurer une détente à moi aussi.

On admirera non seulement la beauté des décors naturels, mais aussi l'interprétation, le chant et la musique.

Plusieurs chansons sont lancées dans le film. Peu de films ont

mis en évidence autant de chanteurs distingués et d'aussi grandes artistes.

C'est donc dire que l'on ne manquera pas de se rendre au Corona aux dates précitées.

Comme second film à ce même programme l'on verra "The Man Who Wouldn't Die" mettant en vedette Lloyd, Marjorie Weaver, Helene Reynolds, Henry Wilcoxon et Richard Derr. C'est encore un autre film dans lequel l'on verra le grand détective Michael Shayne à son meilleur.

"The Man Who Wouldn't Die" est quelque chose de tout à fait spécial dans l'ordre du cinéma. Il y a des problèmes qui se trouvent posés dans cette vue qui suscitent à son plus haut point l'intérêt des spectateurs.

Car il s'agit de savoir si un homme mort peut véritablement être un meurtrier, un point de l'admettre, qui n'est pas sans originalité. Aussi ne manquons pas de voir Michael Shayne lorsqu'il part pour une étrange aventure dans une maison hantée. Les péripéties se succèdent avec un redoublement d'intérêt et les spectateurs sont tenus constamment sur le qui-vive. Il y a là un mystère passionnant à résoudre et il faut voir comment il est résolu avec des arêtes au programme comme Lloyd Nolan, Marjorie Weaver, Helen Reynolds, Henry Wilcoxon et Richard Derr.

SAINT-JUDE

On nous apprend avec regret le décès de M. Oswald Phaneuf, époux de Anne-Marie Chartier, survenu à St-Hyacinthe, dans le courant de la semaine dernière à l'âge de 64 ans. Un libéra solennel a été chanté pour le défunt en notre église paroissiale, mardi le 23, et les restes mortels furent inhumés à St-Jude. Le défunt était autrefois de cette paroisse. Nos sincères condoléances à la famille douloureusement affligée.

M. l'abbé Irénée Courtemanche, vicaire à Granby, était la semaine dernière de passage chez ses parents d'adoption, M. et Mme Ferrier Lemieux.

Le public de St-Jude, est gracieusement invité par M. le curé J.-L. Forest de St-Barnabé à l'occasion d'une superbe reproduction cinématographique, qui se donnera en la Salle paroissiale de cette dite localité. Avis aux intéressés.

M. et Mme Ovide Leblanc et leur famille de Montréal, ainsi que M. et Mme Orian Tarte et leur fils, Paul-André de St-Hyacinthe, étaient ces jours derniers de passage chez M. et Mme Joseph Leblanc et Mme Lévis Mathieu.

En notre salle paroissiale, samedi soir le 20 novembre à 8 heures, il y eut répétition de la grande soirée dramatique et musicale présentée par les élèves du couvent, sous la direction des RR. SS. de St-Joseph, en l'honneur de la "Saint-E..." fête patronale de notre vénéré Pasteur, M. le curé J.-Edmond St-Pierre.

Les recettes de ces deux soirées mardi le 16 et samedi le 20, ont rapporté la somme de \$61.88, au profit des oeuvres paroissiales.

M. Joseph Beaugard, laitier, s'est porté, la semaine dernière, acquéreur de la ferme de M. Théodore Dufault. Ce dernier habitera le foyer que laisse présentement, M. Joseph Beaugard.

En notre salle paroissiale, également, samedi le 27 à 8 heures, aura lieu une grande soirée récréative à l'occasion de la fête de Ste-Catherine. Des choses agréables au goût et à l'oreille y seront gracieusement offertes. Le public est cordialement invité.

LES RISQUES DE L'INCENDIE

Ils redoublent généralement à l'approche de l'hiver. Précautions à prendre.

Il est très important que les tuyaux et cheminées soient nettoyés ou ramonnés avant la venue des grands froids. En effet, les conduites obstruées constituent en hiver les plus grands risques d'incendie et l'on peut attribuer plusieurs sinistres d'origine nature plutôt sérieuse qui se sont déclarés dans notre ville dans le passé. En prenant d'élémentaires mesures de précaution, ainsi que le conseille le chef Adrien Malo, on s'évitera probablement des incendies accompagnés de pertes sérieuses.

Annancez dans Le Clairon

À Votre Service THÉ ET CAFÉ "SALADA"

S'il faut économiser sur la quantité il faut acheter votre thé et votre café pour la qualité.

LE TABAC À CIGARETTES

ZIG-ZAG

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

Les taux d'électricité doivent être réduits

Un intéressant communiqué de la Régie des Services Publics touchant certaines mesures qu'elle vient de prendre.

La Régie des Services Publics se tient continuellement au courant des revenus, des dépenses et des ventes des compagnies d'électricité de la Province au moyen de rapports mensuels que celles-ci lui envoient. Depuis quelque temps déjà, ces rapports ont démontré de manière évidente que les compagnies d'électricité faisant affaires dans les régions industrielles de la Province ont, depuis le début de la guerre, augmenté leur volume de ventes et de revenus au delà de toute prévision possible au moment de la mise en vigueur des taux actuels standardisés pour la vente de l'électricité aux clients domestiques et commerciaux, et aux petits usagers de force motrice.

Dans le but de proportionner ces taux standardisés, d'application générale et considérable dans ces régions industrialisées, au volume accru des ventes, la Régie est d'avis qu'une réduction temporaire des taux des services publics desservant ces régions devrait être effectuée. A cette fin, elle a fait signifier des avis aux compagnies Montreal Light, Heat & Power Consolidated, Shawinigan Water & Power, Quebec Power, Southern Canada Power, Gatineau Power et à la Compagnie Electrique du Saguenay, leur enjoignant d'effectuer une réduction temporaire de taux à leurs clients domestiques, à la majorité de leurs clients commerciaux ou généraux, et aux petits usagers de force motrice dont la demande maximum n'a pas dépassé 250 H. P. durant l'année 1943. Il y a exception dans le cas de certains clients domestiques et commerciaux ou généraux desservis par la Cie Electrique du Saguenay, qui bénéficient d'une réduction permanente et importante depuis le 1er juillet 1943.

Ces réductions proposées de taux équivalent, dans le cas des clients domestiques, à la facture d'un mois; dans celui des clients commerciaux ou généraux, de l'éclairage des rues et des petits usagers de force motrice dont la demande maximum en 1943 n'a pas dépassé 250 H.P., elles équivalent à la moitié d'une facture mensuelle.

On estime que ces réductions atteindront un total de \$1,500,000. à \$2,000,000. Ces réductions s'appliqueront probablement aux factures émisses au cours de la deuxième quinzaine de novembre, durant tout le mois de décembre 1943 et, exceptionnellement, à certaines factures émises en janvier 1944, une période de deux mois étant requise pour permettre à tous les clients dont la consommation est facturée bimestriellement d'en bénéficier.

De semblables réductions furent récemment accordées par la Commission hydro-électrique de l'Ontario, aux clients de la ville de Toronto; de même, la Commission d'Utilités publiques de la Colombie Britannique vient d'ordonner des réductions du même genre applicables à la plus grande partie du territoire de Vancouver, Victoria, et les alentours.

ST-THOMAS D'AQUIN

Notre soirée de bingo de samedi dernier a été un véritable succès. Les recettes nettes ont été de \$150.30. Les gagnants des prix spéciaux sont les suivants:

1er prix: MM. Henri Lafrance et Aulvior Chartier; 2e prix: M. Jean-Paul Bonin; 3e prix: Mlle Thérèse Bienvenue. Mme S. A. Masse, M. Aimé Laflamme et Mlle Georgette Darsigny ont été les heureux gagnants des prix de présence. Il y eut aussi raffle d'un \$5, gagné par M. Raymond Bienvenue. Cette soirée était organisée par les Enfants de Marie. Nous les remercions sincèrement pour le beau succès obtenu. Mlle Jeanne Duphily, institutrice à St-Alphonse, de Granby, visitait ses parents en fin de semaine. Mlle Gilles Rivard et Robert Ménard du collège de St-Césaire étaient en promenade dans leur famille dimanche et lundi derniers. M. et Mme Charles Emile

Boulay sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé: Joseph-Réjean-Jacques, Parrain et marraine M. Adolphe St-Pierre et Mlle Léa St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

Sahokia Mount dans l'Illinois, est le plus ancien travail préhistorique connu aux Etats-Unis.

MÉNAGEZ VOS YEUX POUR LES TRAVAUX DE GUERRE

achetez des AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Pour aider à EMPECHER BIEN DES RHUMES

De se déclarer dès le début

Médicament à 3 fins efficace

Au moindre reniflement, éternement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume. Rappelez-vous ceci: si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou qu'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. Jouissez du soulagement qu'il apporte.

VOUS POUVEZ EMPECHER La recrudescence de la tuberculose en temps de guerre dans notre pays en achetant aujourd'hui des timbres de Noël. Ils combattent la tuberculose.

Achetez et utilisez le timbre de Noël



LES MARINS DEFONT LE C.A.R.C. DE MONTREAL PAR 10-3, MARDI

Irvine, Caddick et Parks en vedette pour les locaux. — Guidoo Roy, Fleet et Millar, les meilleurs des perdants. — F. McIntosh, des visiteurs, est blessé à la tête et doit être transporté à l'hôpital.

N'alignant que neuf joueurs, le club de hockey de l'Aviation de Montréal a subi une râlée aux mains de l'équipe locale des signaleurs de la Marine au compte de 10-3, mardi soir à l'aréna.

Les aviateurs se montrèrent rapides mais ne purent venir à bout du superbe jeu de passes des marins. Les étoiles des vainqueurs furent Parks et Caddick avec deux buts et Irvine avec un but et deux assistances. Smitten et Gance jouèrent également une bonne partie pour les Signaleurs. Chez les visiteurs, Guidoo Roy prit part aux trois points de son club, tandis que H. Millar brilla également en exécutant du magnifique "stickhandling".

A la fin de la deuxième période, Fleet et Crowley en vinrent aux coups et l'affaire faillit dégénérer en bataille générale. Peu après cet incident, McIntosh, des aviateurs, fut blessé à la tête et on dut le conduire à l'hôpital.

Les Marins, qui devaient jouer hier à l'aréna contre l'Armée de Montréal, n'ont pu le faire parce qu'ils devaient prendre le train durant la soirée pour se rendre à Baltimore où ils joueront en exhibition en fin de semaine.

Voici le sommaire de la partie

Marine-Aviation.
Aviation de Montréal. — Buts: Scarlett; Déf., Terry, Lightfoot et Fleet; Avants, Libman, G. Roy, H. Millar, F. McIntosh, R. Roy et Bowen.
Marine. — Buts, Jackson; Déf. Kavanaugh, Linton, Martin et Boudreau; Avants, Smitten, Crowley, Caddick, Irvine, Gance, O'Brien, Bessey, Parks, Page, Becker.

1ère Période

1-Marine: Irvine-Gance
2-Marine: Gance-Irvine
3-Aviation: G-Roy-Fleet
4-Aviation: Fleet-G. Roy
5-Marine: O'Brien-Irvine
6-Marine: Smitten
Crowley-Caddick
7-Aviation G. Roy- McIntosh
Pun.: Lightfoot, Crowley, Kavanaugh.

2ième Période

8-Marine: Parks-Becker-Page
9-Marine: Caddick-Smitten
10-Marine: Kavanaugh
Crowley-Smitten.
Pun.: Caddick, Fleet et Crowley.

3ième Période

11-Marine: Parks-Page.
12-Marine: Caddick-Crowley.
13-Marine: Martin.

DANS LA LIGUE DE QUILLES DES DAMES A LA SALLE AUGER

Le Salon Mado et la Bijouterie Godbout se rapprochent du Bélanger qui conserve toujours la tête de la ligue. — Parties de la semaine et position des équipes.

Le Salon Mado a blanchi le Gotham Dépt. No. 3 par 4-0, cette semaine, dans la ligue de quilles des dames, à la Salle Auger, pour se rapprocher du Bélanger, leader du circuit, qui a battu le Magasin Moderne par 3-1. Dans les autres rencontres, la Bijouterie Godbout a fait un autre gain dans le classement en triomphant du United Stores par 4-0 tandis que le Gotham Dépt. No. 2 remportait la victoire sur le Magasin Fédéral par 3-1.

Mme H. Barré a réussi le plus haut simple de la semaine, 140, et Mlle M. Frièrre le plus haut triple, 355.

Voici la position des équipes et le tableau des rencontres de cette semaine.

Position des équipes

Points	
L. Bélanger	17
Salon Mado	15
Bijouterie Godbout	13
Magasin Fédéral	10
Gotham Dépt. 2	9
Magasin Moderne	9
Magasin United	5
Gotham Dépt. 3	1

BIJOUTERIE GODBOUT

J. Morin	79 103 76 258
J. Filibotte	94 97 96 287
E. Boisvert	88 92 104 284
R. Chicoine	87 114 81 282
H. Barré	104 77 140 321
Total	452 483 497 1432

MAGASIN UNITED

G. Gosselin	134 109 89 322
I. Ouellette	61 70 63 194
E. Arsenault	94 84 69 247
T. Robert	68 70 91 229
A. Leclerc	79 99 111 289
Total	436 432 423 1291

SALON MADO

Mme O. Houle	73 91 109 273
L. Héroux	117 83 70 270
G. Robidas	89 94 110 293
G. Chauvette	89 79 137 305
A. Frappier	68 87 131 286
Total	436 434 557 1427

GOTHAM DEPT. 3

R. Beaudry	69 75 74 218
G. Pion	78 75 62 215
L. Jacques	75 50 73 198
R. Desjardins	75 68 92 235
F. Audette	62 72 64 198
Total	359 340 365 1064

GOTHAM DEPT 2

L. Parenteau	70 93 113 276
L. Bernier	80 47 79 206
C. Archambault	81 107 75 263
D. Chicoine	89 105 81 275
J. Cordeau	128 81 109 318
Total	448 433 457 1338

MAGASIN FEDERAL

C. Hébert	82 86 79 247
C. Gervais	80 89 91 260
L. Vandal	82 115 95 292
M. P. Dupont	78 91 76 245
Y. Boulay	92 91 99 282
Total	414 472 440 1326

LUCIEN BELANGER

Mme A. Gazeille	115 111 110 336
L. Avard	96 101 77 274
V. Riendeau	104 87 96 287
M. P. Messier	89 73 113 275
Mme R. Filibotte	104 107 96 307
Total	508 479 492 1479

MAGASIN MODERNE

M. Frièrre	114 128 113 355
R. St-Amant	108 88 86 282
S. Payette	76 102 83 261
R. Hébert	74 96 96 266
G. Boudreau	87 116 106 309
Total	459 530 484 1473

WOODHOUSE

L. Aubry	108 154 114 376
R. Théberge	193 133 146 472
S. Payette	100 84 124 308
A. Lord	115 127 119 361
Total	516 498 503 1517

GUILMAINE & FRERES

O. Rousseau	108 110 139 357
P. Gazeille	139 133 105 377
W. Bernard	146 115 103 364
E. Riendeau	190 116 182 488
Total	583 474 529 1586

Prochaines rencontres, novembre 28, à 1.30 hre, entre Gotham et Bélanger; à 3 hres: Guilmaine vs Woodhouse.

Position de clubs

Points	
Guilmaine & Frère	19
Gotham	16
L. Bélanger	16
Woodhouse	13

Annancez dans Le Clairon

PATINEURS, ATTENTION!

"Jean et Pierre on vu ce matin sur l'étang une belle couche de glace et ont décidé d'aller patiner. La maman leur refuse permission, mais ils y vont quand même. — Cela va très bien pendant quelques minutes, puis, tout à coup, un craquement soudain... La glace cède. Jean se noie! Un deuil à déplorer parce que dans leur insouciance, les petits ont calculé que la glace était assez forte pour les porter."

Cette tragédie se répète chaque année avec un dénouement quelquefois même plus déplorable que cette histoire de Jean. La Ligue de sécurité de la province de Québec, rappelle, cette année encore, qu'il ne faut pas s'aventurer sur la première glace, sans en avoir vérifié la solidité. Les enfants ne doivent pas y patiner avant que des hommes au moins deux fois plus pesants qu'eux aient marché sur tous les endroits pour être certain qu'il n'y a plus de danger à craindre.

LE GOTHAM PERD PAR 12-9 CONTRE CHERRIER

Le club de hockey Gotham, de St-Hyacinthe, a perdu par le score de 12-9 contre le Cherrier de Montréal de Wilfrid Cude. La rencontre fut menée à vive allure et les locaux tinrent bien leur bout contre la redoutable équipe des Montréalais qui alignaient des joueurs tels que Armand Raymond et Guidoo Roy.

Le club Gotham jouera d'ici quelques rencontres contre les équipes de l'extérieur d'ici quelque temps, dont Drummondville, Acton et Sorel.

Le blé-d'Inde peut pousser à 12,000 pieds d'altitude au Pérou tout comme au-dessous du niveau de la mer dans les plaines de la mer Caspienne.

ALLEZ-VOUS AIDER?

La tuberculose tue plus de personnes âgées de 15 à 45 ans que toute autre maladie, et elle frappe plus durement pendant la guerre. Vous pouvez en empêcher la recrudescence et sauver des vies en achetant aujourd'hui.

Le message sauveur



Achetez et utilisez le timbre de Noël

LE AUGER BOWLING SE RAPPROCHE DE L'HOTEL OTTAWA

Dans la ligue de quilles Commerciale à la Salle Auger, — L. Aubry, A. Bouvier et A. Lord conservent les meilleures moyennes. — Rapport des rencontres de la semaine et position des équipes.

Le Auger Bowling a blanchi le Garage Charron, 4-0, cette semaine, dans la ligue de quilles Commerciale Auger, pour se rapprocher d'un autre point de l'Hotel Ottawa qui a battu le Théâtre Maska par 3-1. L'avance de l'Hotel Ottawa en tête du circuit n'est maintenant plus que de quatre points et le Auger Bowling aura une excellente opportunité de diminuer cette marge quand ces deux clubs en viendront aux prises lundi prochain.

Le Auger-Gaucher s'est maintenu en troisième position en battant le Woodhouse par 4-0 et le J.-A. Théberge a défait le Gobeille-Brouillette par 3-1.

Voici la cédule des rencontres de lundi prochain, le 29 novembre.

Hotel Ottawa vs Auger Bowling; Garage Charron vs Théâtre Maska; Woodhouse vs Gobeille-Brouillette; Auger-Gaucher vs J.-A. Théberge.

Position des équipes

Points	
Hotel Ottawa	32
Auger Bowling	28
Auger-Gaucher	25
Théâtre Maska	19
Garage Charron	18
J.-A. Théberge	17
Gobeille-Brouillette	14
Woodhouse	7

Les meilleures moyennes: L. Aubry, 138; A. Bouvier, 137; A. Lord, 136.

HOTEL OTTAWA

O. Houle	122 109 100 331
B. Blanchard	113 146 143 402
P. Gazeille	119 171 153 443
G. St-Amand	124 123 132 379
A. Lord	122 152 154 428
Total	600 701 682 1983

THEATRE MASKA

L. Morin	87 108 151 346
E. Morin	168 111 124 403
P. Borduas	134 110 87 331
A. Robillard	151 150 120 421
O. Rousseau	90 112 113 315
Total	630 591 595 1816

WOODHOUSE

N. Nault	125 124 127 376
H. Roy	86 84 103 273
D. Grenier	101 107 113 321
H. Desmarais	91 113 92 296
W. Bernard	104 127 105 336
Total	507 555 540 1602

AUGER & GAUCHER

L. Aubry	150 127 132 409
D. Lussier	96 96 96 288
R. Champagne	62 110 93 265
R. Corneau	128 121 97 346
A. Gaucher	110 112 95 317
J. Létourneau	94 134 228
Total	546 564 551 1661

AUGER BOWLING

S. Desmarais	113 109 99 321
J. Tanguay	132 113 124 369
R. Ledoux	129 133 86 348
P. Bergeron	90 154 140 384
A. Bouvier	107 138 173 418
Total	571 647 622 1840

GARAGE CHARRON

A. Lussier	115 76 147 338
M. Charron	119 123 85 327
F. Auger	113 105 120 338
E. Riendeau	104 111 122 337
H. Barré	105 187 126 398
Total	556 582 600 1738

GOBEILLE & BROUILLETTE

M. Larivière	94 119 121 334
A. Bousquet	113 137 96 346
P. Pion	95 117 77 289
S. Payette	134 120 115 369
A. Morin	126 143 100 369
Total	562 636 509 1707

J.-A. THEBERGE

A. St-Amant	167 98 164 429
F. Cusson	85 97 80 262
Y. Bienvenue	132 89 111 332
E. Gervais	105 127 107 339
R. Théberge	126 108 129 363
Total	615 519 591 1725

LES RAQUETTEURS ET LA STE-CATHERINE

Les membres du club de raquetteurs "Le Yamaska" ont fêté la Ste-Catherine hier soir, dans les salons du Club Nautique. La réunion eut lieu dans l'intimité, bien que l'assistance fut relativement nombreuse.

L'or pèse 1155 livres au pied cube tandis que le liège pèse 15 livres.

DANS LA LIGUE DE QUILLES DES JEUNES A LA PHILHARMONIQUE

Canada R. Service porte à 7 points son avance en tête du circuit. — Canada R. S., Cusson, United Stores et Duplex vainqueurs cette semaine. — Tableau des rencontres.

Le Canada Radio Service a porté à sept points son avance en tête de la ligue de petites quilles des Jeunes, à la Philharmonique, en battant le Raoul Gaudet par 3-1. Le Cusson-Cusson a blanchi la Philharmonique, 4-0, et le résultat des deux autres rencontres a été le suivant: United Stores, 3, P. Philie, 1; Duplex Textile, 3, J.-B. Lefebvre, 1.

Voici le tableau de ces rencontres et la position des équipes à la suite de ces parties.

RAOUL GAUDET

G. Larivière	84 91 127 302
G. Messier	93 102 80 275
A. Blier	136 122 76 334
A. Robillard	86 119 103 308
A. Bouvier	165 91 132 383
Total	564 525 518 1607

CANADA RADIO SERVICE

A. Bousquet	106 96 156 358
E. Després	100 109 116 322
P.-E. Pion	148 92 97 337
R. Théberge	141 111 98 350
P. Gazeille	85 115 146 348
Total	580 523 613 1716

PHILHARMONIQUE

Y. Bienvenue	110 94 127 337
J. Rathé	121 113 113 347
P. Desmarais	97 101 129 327
L. Bienvenue	91 90 67 248
G. Borduas	115 97 120 332
Total	534 495 556 1585

CUSSON & CUSSON

M. Larivière	175 92 172 439
B. Desrosiers	94 123 88 305
F. Cusson	114 113 123 350
G. Frièrre	137 139 123 399
O. Houle	116 130 134 380
Total	636 597 640 1875

UNITED STORES

C. Gauthier	145 99 101 345
J. P. Goudreau	112 132 94 338
J. Tanguay	127 151 97 375
P. Bergeron	135 147 104 386
R. Turcot	152 142 127 421
Total	671 671 523 1865

P. PHILIE

M. Houle	115 129 112 347
P. Borduas	99 95 121 315
L. Crépeau	80 115 151 346
L. Goyette	130 109 125 364
E. Morin	82 127 114 323
Total	506 566 623 1695

DUPLEX TEXTILE

L. Bérard	100 108 140 349
D. Lussier	98 125 68 291
R. Déglise	112 131 123 366
R. Champagne	90 144 94 328
F. Parenteau	87 188 107 382
Total	487 697 532 1716

J.-B. LEFEBVRE

G. St-Roch	107 71 84 262
M. Valois	89 66 80 235
P. Quintal	96 126 111 333
M. Guertin	135 103 104 342
A. Savard	103 107 97 307
Total	530 473 476 1479

Position des équipes

Canada Radio Service	29
Duplex Textiles	22
Cusson & Cusson	21
Raoul Gaudet	19
Philharmonique	17
United Stores	16
P. Philie	12
J. B. Lefebvre	8

GOTHAM ALL STARS VS DRUMMONDVILLE A L'ARENA DIMANCHE

Le club de hockey Gotham All Stars de St-Hyacinthe recevra la visite du Drummondville à l'aréna, dimanche prochain, le 28 novembre.

La partie commencera à deux heures et demie et le prix d'admission est le même que d'habitude.

LISEZ LE JOURNAL "LE CLAIRON"

Protégez votre lendemain et celui des vôtres

— par un programme D'ASSURANCE PARFAIT!

Quelques sous épargnés chaque jour vous garantiront ceci:

- Somme comptant pour paiement des dettes accumulées au décès.
- Continuation de salaire qui garantira un foyer à vos dépendants.
- Rente de retraite, garantie d'une heureuse vieillesse pour vous-même.
- Bénéfices en cas d'accident, maladie, hospitalisation.

Consultez nos représentant,

LEON CAMPAGNA

St-Hyacinthe

LA PLUS PROGRESSIVE

1020 Morrison,

L'INDUSTRIELLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE-ACCIDENT-MALADIE

PRIMES ANNUELLES, SEMESTRIELLES, TRIMESTRIELLES, MENSUELLES, HEBDOMADAIRES

Le MEILLEUR GRAIN que vous ayez jamais GÔTÉ

C'EST BON!

★ LA FINE FLEUR DE LA RÉCOLTE CANADIENNE

★ SAVEUR DE GRAIN ENTIER PLUS RICHE, MEILLEURE

★ PAS D'ENVELOPPES DE GRAINS

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

CETTE FETE EN L'H

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'abbé Frs-X. Côté

Température du 18 novembre au 24 novembre 1943

Table with columns: Date, Baromètre, Température (à 8 h. a. m., à 8 h. a. m., Max., Min.), Pluie, Neige. Rows for dates 18 to 24.

Précipitation: Neige: 4.50; Pluie: 0.02; Totale: 0.47
18 heures de soleil — Nébulosité moyenne: 7.5/10.

REMARQUES:

Moyenne maxima: 37.9
Moyenne minima: 22.5.

25e anniversaire de la Coopérative de St-Nazaire

De belles fêtes ont marqué cette occasion. — La seule qui subsiste de toutes celles fondées dans la région en 1918.

La coopérative agricole de St-Nazaire d'Acton a célébré ces jours derniers le 25ème anniversaire de sa fondation. Il y avait plusieurs invités de l'extérieur: R. P. Léon Lebel, s. j., de l'U.C.C., M. l'abbé S. Léveillé, ancien curé, MM. Henri-C. Bois, Domina Fortin, Raphaël Rousseau, Henri Lavoie et autres.

Il y eut messe dite par M. le curé S. Cusson, sermon par M. l'abbé R. Salvaill, puis séances d'études sous la présidence du premier président de cette société, M. O. Dufault, et du président actuel, M. Ernest Benoit.

Cette société coopérative fut fondée par M. l'abbé J.-B. Allaire en septembre 1918. De toutes celles organisées à cette époque, dans la région, c'est la seule coopérative qui subsiste. Cela est surtout dû à l'énergie, au grand sens coopératif et au dévouement du secrétaire-gérant, pendant de nombreuses années, M. J.-N. Bérard.

Le fait que cette société s'est occupée surtout de la transformation et de la vente des produits de ses membres, plutôt que de leurs achats, constitue la note caractéristique de celle-ci. Au début: organisation de la vente des animaux vivants, puis fondation de différents services: en 1921, buanderie; en 1923, caisse populaire; en 1928, cercle de producteurs de pommes de terre; en 1930, construction en coopérative avec la Coopérative de St-Eugène-de-Grantham, d'un entrepôt pour pommes de terre, à St-Eugène; en 1931, installation d'incubateurs; en 1941, organisation d'une fromagerie; en 1942, aménagement d'un centre coopératif: locaux pour bureaux syndicaux, caisse populaire, entrepôts à marchandises, poste de mirage, salle de conseil municipal et salle de conférences.

Dès 1922, cette coopérative était considérée comme une des cinquante meilleures de la province. Cette société administre actuellement une buanderie-fromagerie, une grainerie, un couvain, un entrepôt à pommes de terre, enfin un service de transport par camion.

Avec un actif total qui dépasse les \$31,000, son chiffre d'affaires, en 1942-43, est légèrement supérieur à \$154,000 pour les ventes, et à \$138,000 pour les achats. M. l'agronome Henri Lavoie résume

tout cela en disant: "Votre organisme, au cours de ses vingt-cinq années, a connu des hauts et des bas, mais vos cultivateurs ont eu assez de confiance, assez de ténacité et de courage pour triompher des difficultés... Votre coopérative a évolué. C'est d'ailleurs l'essence même du mouvement coopératif d'être progressif et de rendre service en répondant aux besoins nouveaux de ses membres."

Succès et longue vie à la coopérative de St-Nazaire!

LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE MAGASINS

Résolution de la Jeune Chambre de Commerce.

Voici le texte d'une résolution qui a été adoptée, lors d'une récente séance, par la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Hyacinthe:

Considérant que le Syndicat National Catholique des Employés de Magasin Inc., de St-Hyacinthe est officiellement reconnu par notre Province de Québec.

Considérant que les autorités religieuses recommandent la formation de tels syndicats.

Considérant que un tel Syndicat ne peut qu'apporter au commerce une amélioration au point de vue des résultats rémunérateurs.

Nous demandons qu'une résolution soit acceptée reconnaissant le principe du Syndicalisme National Catholique dans le commerce tel que reconnu par nos Gouvernements, et déclarons reconnaître le Syndicat National Catholique des Employés de Magasin Inc et recommander aux Employeurs la formation d'un Syndicat National Catholique des Employeurs dans le commerce, et que cette Chambre serait prête à donner son appui à un tel Syndicat.

L'Alaska est maintenant célèbre pour son or. Longtemps auparavant, en 1854, les Russes y exploitaient déjà des mines de charbon.

SIROP MATHIEU TOUX, RHUMES, BRONCHITES CASSE LA TOUX

IL VAUT MIEUX ACHETER DE LA QUALITE LAMPES MAZDA LACO

CHAPEAUX DE COULEUR

L'administrateur des vêtements pour dames, jeunes filles et enfants, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, par l'ordonnance A-839, émise au mois de mars dernier a fait connaître les teintes des chapeaux de feutre pour dames et enfants pour la prochaine saison d'hiver.

On permet la fabrication des chapeaux de feutre de laine dans 10 teintes: noir, brun marine, vert fertile, vert mousse, vert colonial, vin concordé, brun épice, rouge festival et bleu envolée. Les chapeaux de feutre de fourrure dans 6 teintes: noir, brun, aigue-marine, vert bocage, vin concordé, brun épice et bleu aviateur.

LA MARINE DEFAIT LE ROYAL JUNIOR PAR 8-5

Smitten, Irvine et Boudreau brillent pour les marins. Malone et Gibbon se distinguent pour les visiteurs.

Les Marins, qui étreignaient un magnifique costume noir et blanc, ont fait honneur à leurs nouvelles couleurs, dimanche dernier, à l'aréna, quand ils ont défait le Royal Junior de Montréal par 8-5 devant 1250 personnes.

Quoique privés de deux de leurs meilleurs joueurs, Crowley et Kennedy, les matelots ont bien bataillé et ils ont eu l'avantage du jeu durant la majeure partie du duel. Au début de la troisième période, toutefois, alors qu'ils menaient par 4-1, trois points successifs des Royaux portèrent le compte à 4-4. La défense locale, Kavanaugh et Linton, fut alors vraiment faible en négligeant de tenir sa position pour laisser Jackson seul à la merci des visiteurs.

En effet, Jackson fut solide devant les filets des marins et plusieurs de ses arrêts furent vraiment sensationnels. Smitten et Irvine ont dirigé l'offensive des vainqueurs tandis que Boudreau fit du beau travail à la ligne bleue en plus de compter un but important à la troisième période. Gance et Martin obtinrent également un but et une assistance chacun.

Chez les Royaux Gibbon et Malone ont été les meilleurs avec deux buts chacun.

A la suite de quelque sept rencontres qu'ils ont joué à l'aréna cet hiver, nous pouvons dire que les marins présentent vraiment du bon hockey, et les amateurs locaux le prouvent d'ailleurs en assistant de plus en plus nombreux à chacune de leurs parties.

Enfin, pour répondre à une récente demande des autorités de l'aréna, très peu de spectateurs ont fumé durant la partie de dimanche dernier. Cette mesure aide considérablement les joueurs à plus de rendre la visibilité meilleure pour les spectateurs.

Voici le sommaire de cette rencontre: Royal, Montréal: Buts, Harvey; Déf., Harvey et Telkinen; A-vants, Rowe, Gibbon, Todd, O'Connor, Planché, McQueston, Moffat, Mann, Malone et Delveco.

Marine, St-Hyacinthe. — Buts: Jackson; Déf.: Kavanaugh (10), Boudreau (5), Linton (4) et Martin (1); A-vants, Caddick (2), Smitten (1), Besse (3), Irvine (8), Gance (6), O'Brien (9), Becker (14), Park (15) et Parks (7).

Arbitre: Lt McLean.

1ère Période
1-Marine: Gance-O'Brien-Irvine
2-Marine: Smitten
3-Royal: Planché-Moffat
4-Marine: Linton-Smitten
Pun.: Todd, Linton, Telkinen.

2ème période
5-Marine: Irvine-Gance.
Pun.: Todd, Linton.

3ème Période
6-Royal: Malone.
7-Royal: Malone.
8-Royal: Gibbon.
9-Marine: Boudreau-Martin
10-Marine: Parks-Becker-Page
11-Marine: Caddick-Smitten.
12-Royal: Gibbon-Planché
13-Marine: Martin.
Pun.: Harvey, Rowe (match).

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU

Le concours de labours à Saint-Denis sur Richelieu a eu lieu sous la présidence de M. Paris, agronome du comté. Les juges étaient MM. C.-A. Messier, cultivateur de Ste-Madeleine et vice-président de la Société d'Agriculture et D. Giard, cultivateur de Ste-Rosalie, directeur de la société d'Agriculture.

Les prix furent distribués comme suit:

1ère classe, Charrue Sulky: 1er prix: Lionel Leblanc, \$6.00; 2e prix: Ed. Bousquet, \$5.00.
2e classe, Charrue simple: Juniors: 1er prix: J.-B. Paré, \$7.50; 2ème prix: Louis Paré, \$6.25; 3e prix: Armand Jalburt, \$5.75; 4e prix: Arthur Bousquet, \$5.00.
3e classe, charrue simple, Seniors: 1er prix: Claudius Benoit, \$7.50; 2e prix: Alphonse Leblanc, \$6.25; 3e prix: Albert Laganière, \$5.50; 4e prix: Armand Leblanc, \$5.00.

4e classe, Charrue à deux sillons: Juniors et Seniors: 1er prix: Albany Phaneuf, \$7.50; 2e prix: Alfred Gariépy, \$6.25; 3e prix: Emilien Richer, \$5.50; 4e prix, Alp. Leblanc (3e rang), \$5.00.

Classe spéciale, championnat du concours: Claudius Benoit, Bon en marchandise pour \$1.80.

La distribution des prix a eu lieu le soir à l'hôtel de ville. Une conférence fut donnée aux laboureurs par MM. Paris, Messier et Giard.

Nous avons remarqué la présence de MM. Ant. Lamoureux, agronome de Trois-Rivières ainsi que Nap. Huard, président de l'U. C. C.

Ce concours de labours eut lieu sur la ferme de M. Alphonse Leblanc. Nous avons aussi remarqué la présence des élèves du collège d'agriculture et leur professeur, le Rév. Frère Mathieu, ainsi que de nombreux visiteurs.

Ce concours fut organisé sous la direction de MM. Adrien Bousquet, président; Josaphat Dragon, vice-président; Armand Leblanc, Eugène Jalbert, Arthur Gaudette, Iréné Lajoie, Alphonse Bousquet, directeurs et Évangéliste Bousquet secrétaire-trésorier.

Des centaines de réfugiés grecs ont pu s'enfuir sur l'île de Chypre à bord de frères embarcations.

L'université de l'Alaska a été ouverte en 1922. C'est de toutes les institutions du genre celle qui se trouve le plus au nord.

En nous abstenant tous d'un appel inutile par jour... nous dégagerions la voie pour près d'un DEMI-MILLION de communications de guerre additionnelles

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.



POUSSINS A VENDRE

Avis aux éleveurs de poussins. Un couvoir important vient d'être organisé dans la ville de St-Hyacinthe, rue Mondor. Ce couvoir est la propriété de deux techniciens en agriculture qui ont été à l'emploi du gouvernement provincial pendant plusieurs années, à titre d'inspecteurs avicoles et aussi comme sexeurs officiels de poussins pour le compte des couvoirs coopératifs de la province.

Nous prenons la liberté de solliciter vos commandes, confiants que nous sommes de vous donner satisfaction, pour les raisons suivantes:

- 1.—Tous nos troupeaux producteurs de poussins seront exempts du nullorum.
- 2.—L'épreuve de sang est faite par un vétérinaire approuvé par le Gouvernement provincial.
- 3.—Les reproducteurs sont sévèrement sélectionnés par un agronome du département de l'Agriculture de Québec.
- 4.—Tous nos troupeaux ont à leur tête des cochenes R.O.P. de la plus haute valeur dans les races Plymouth Rock, New Hampshire et Leghorn blanches.

Nous mettons dans notre organisation et aussi à votre disposition toutes nos connaissances de techniciens et nous serons toujours heureux de répondre à vos demandes de renseignements.

Demandez immédiatement notre liste de prix en écrivant à

LEON CHABOT et SIMON MATTE Propriétaires du COUVOIR ST-HYACINTHE Rue Mondor, à St-Hyacinthe.

Employée chaque jour dans des milliers de foyers bien ordonnés pour une cuisson plus facile, plus rapide, meilleure. LA FARINE PREPAREE XXX DE BRODIE

NELSON EDDIE ET SUSANNA FOSTER DANS UN FILM EN COULEURS NATURELLES



Une scène du grand succès "The Phantom of the Opera" qui passera sur l'écran du cinéma Maska durant 5 jours — de mardi à samedi — les 30 novembre 1, 2, 3 et 4 décembre en matinée et soirée.

Tél. 775 Soir 918 J. E. ST-ONGE Entrep.-Electricien 248 Cascades Saint-Hyacinthe, P. Q.

Exigez toujours le matelas à ressorts 'Le Maskoutain' fabriqué par A. ROBERT 515-555, 10e Ave., St-Michel Tél. 523 St-Hyacinthe ATTENTION: GARANTIE, 5 ANS L'achat de ce matelas vous procurera toujours le confort désiré. Les Seuls Distributeurs à St-Hyacinthe: C. Stottle, Meublier A. Robert, Manufacturier

REPARATION DE RADIOS de toutes Marques A. LETOURNEAU Technicien diplômé du C. S. O. E. Aussi clavigraphes loués, vendus et réparés 1345 DES CASCADES TEL. 1070 ST-HYACINTHE

Si votre POELE et FOURNAISE sont défectueux, confiez-nous cette réparation avant les temps froids, car nous faisons une spécialité dans la réparation. Nous pouvons aussi vous fournir les pièces de rechange pour toutes les marques de POELES sur le marché en vous adressant AU MAGASIN BELANGER En face de la Station de Police. 1250 Rue Des Cascades Tél. 21 Saint-Hyacinthe

RECUPEREZ METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, CARTON. Téléphoner à la Campagne nationale de Récupération: TEL. 576 M. Victor HEBERT

NOUVEL ENCANTEUR POUR NOTRE DISTRICT M. VICTOR ST-JEAN ancien encanteur du district de Drummondville pendant 18 ans, est venu s'établir à St-Hyacinthe et désire annoncer au public qu'il est à son entière disposition pour tout encaissement public ou privé attendu qu'il limite à cette activité ses présentes occupations. On est prié de s'adresser à 1585 rue St-Antoine Téléphone 611.

A VENDRE A VENDRE. — Chesterfield usagé à vendre. S'adresser à 1025 Morison. 12-19-26n A VENDRE. — Un manteau de mouton de Perse pour dame en excellente condition pour un très bas prix; s'adresser à 2490 Bourdages. 26n.

A VENDRE. — Un manteau de rat musqué, grandeur 14 ans, très propre. S'adresser au No. 1760 Morison, 2e étage à gauche, après 5 heures ou en fin de semaine. 26n.

AVENDRE. — Une des plus belles propriétés de St-Guillaume d'Upton, située au centre du Village. Maison et les autres dépendances très bien finies et peinturées, système de chauffage de cave, toilette, chambre de bain, électricité et téléphone. 3 Garages, écurie et 2 autres grands emplacements en arrière-alle d'une rue à l'autre. Très bon site pour homme de profession ou de commerce. Adressez-vous à Philippe PARENT, St-Guillaume d'Upton ou à 1250 rue Cascades, St-Hyacinthe. 5n-jno

A VENDRE. — Manteau noir garni de mouton de Perse, grandeur 14 ans. Costume de ski: pantalon bleu, manteau vert, grandeur 14 ans. S'adresser à Mme B. Wester, 1618 Des Cascades. 26n.

A VENDRE. — Chargeuse modèle Nelson K4 standard, usage soit pour sable, charbon, pierre cassée. S'adresser à Donat Chabot, St-Jean-Baptiste, Co. Rouville. 22n-10d.

A VENDRE. — Un poêle fournaise, à vendre et plusieurs fournaises à bois et charbon. Bonne condition. S'adresser à M. Léo Desrochers, 955 St-Antoine, Ville. 26n-3d.

A VENDRE. — Lit trois-quarts en fer brun. Pailettes pour hommes. Jouets d'enfants. Chaise berceuse. Vaisselle. S'adresser à 1690 St-Antoine. 26n.

TERRE A VENDRE. — Une terre de 3 arpents sur 30, bien bâtie, située dans la paroisse de St-Thomas d'Aquin, à 4 milles de la ville sur la route nationale, 20 arpents de l'église, 10 arpents de l'école. S'adresser à Roméo Michon, St-Thomas d'Aquin. 26n.

A VENDRE. — 75 poelettes grises. Bonnes conditions. S'adresser par téléphone: 991-M. 26n.

DIVERS

DE \$5.00 A \$12.00 Vous pouvez acheter un très bon "poêle" usagé au Magasin Bélanger, en face de la Station de Police. (9 mars 30) jno.

MODISTE. — Pour vos confections de robes, manteaux ou autres travaux de couture. Adressez-vous à 2435, 19e Avenue, Tél.: 1297W. jno-G.

SERVANTE DEMANDEE.—Pour ouvrage général de maison. Ménage sans enfants. Devra avoir expérience. Bon salaire. S'adresser au Clairon. jno-26n.

IMMEUBLE

Si vous avez besoin de vendre ou d'acheter des propriétés telles que maison d'appartement ou autre maison de logement et place d'affaires de toutes sortes, magasin, licencé, boucherie et boulangerie, aussi restaurant et buanderie. Nous avons en plus des terres de toute grandeur, près de la ville et ailleurs. Ne cherchez pas vous-même. Pour vous renseigner plus vite et trouver ce qu'il vous faut, adressez-vous à nous, il est plus facile de faire un bon placement profitable. F. Gélinas et A. Dubé, 190 St-François, Tél. 1173W, au café Canadien. 26n-3d.

A LOUER. — Deux grands appartements, meublés ou non meublés. Chambre à louer aussi. S'adresser à 387 St-Simon. 26n.

VOULEZ-VOUS connaître votre avenir? 20 années d'expérience. Envoyez votre date de naissance. Inclure 10 cents et une enveloppe affranchie à Chambre 5, 1441 rue St-Marc, Montréal. 19-5n

AVIS

Pour réparations de tous genres de laveuses: Beatty, Connor, Easy, etc., et aussi moteurs électriques, engins à gasoline: Johnson et Brigg & Stratton, etc., voyez

LUCIEN LALIBERTE MECANICIEN EXPERT Ouvrage garanti 1895, RUE DES CASCADES Tél. 1390 SAINT-HYACINTHE



SOUS L'ABAT-JOUR

Ma chère amie, Votre billet m'a extrêmement intéressé. Avouez qu'une observation constante du beau sexe nous révèle une foule de choses.

LES CONSEILS HEBDOMADAIRES DE FLORE CHAPUT

Ma chère amie, Votre billet m'a extrêmement intéressé. Avouez qu'une observation constante du beau sexe nous révèle une foule de choses.

Ma chère amie, Votre billet m'a extrêmement intéressé. Avouez qu'une observation constante du beau sexe nous révèle une foule de choses.

Si vous désirez une réponse personnelle, écrivez à madame Flore Chaput, 5600, avenue Desjardins, Montréal.

ECHOS MONDAINS

A l'occasion du 25ième anniversaire de mariage de M. et Mme Alberto Brodeur de Montréal.

MESDAMES MAGASINER, c'est FACILE ACHETER, c'est DIFFICILE BERGERON & SCOTTE ENRG. SAINT-HYACINTHE

Hamel, Claire Rousseau d'Acton Vale, Milles Dulude, Thérèse Robert, Gladys Phelan, Dorothy Clogg, Annette Bourret, Frances Bengie, de Montréal.

Mlle Honorine Laporte de St-Joseph de Sorel était de passage à Saint-Hyacinthe au début de cette semaine.

Mlle Lucille Delage de Saint-Lambert a fait un court séjour chez son oncle Mc Achille Delage.

Mlle Estelle Labossière de St-Jude était dans notre ville ces jours derniers.

Mme Louis Bourgeois est retournée à Montréal après avoir passé quelques semaines chez sa fille Mme René Perreault.

Mlle Jacqueline Aubin de Cornwall a fait un court séjour chez sa sœur Mme Rodolphe Philie.

Mlle Hélène Cartier de Montréal est actuellement l'invitée du docteur et Mme J. E. A. Collette.

M. et Mme Roland Beaulieu de Verchères ont passé la fin de semaine chez Mlle Marie-Ange Dufresne.

M. et Mme René Morin de Montréal de passage au cours de la dernière fin de semaine chez M. Henri Morin.

M. et Mme Arthur Bengie, de Montréal étaient en fin de semaine les invités de Milles Larivière.

Mme H. St-Amand de Montréal de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

"A propos de taux, je pense que nous avons fait de la bonne besogne" Pourquoi pas s'en rapporter aux faits dans cette question de taux pour le service de l'électricité...

Le Suprême Pardon par PIERRE DHAEL (Suite) Mme Lemonnier avait trouvé d'abord dans l'honorable avocat, un défenseur, alors que restée veuve, un de ses beaux-frères voulait lui reprendre "La Feuillette".

souvenir pour Colette. Mme Lemonnier, en l'ouvrant, eut une exclamation. Dans sa main elle faisait scintiller une plaque diamantée d'un travail merveilleux.

pas que j'aime votre fille à cause de sa robe de chambre de couleur de votre jardin elle vous ressemble. laissez-moi remplacer le père qui a manqué, donnez-m'en le titre au plus vite et je vous jure de mener à bien son bonheur.

les deux dans moins d'un quart d'heure! Prenant familièrement l'officier par sa manche galonnée, la jeune fille le conduisit auprès de sa mère.

ACHETEZ et utilisez DES TIMBRES DE NOËL Ils combattent la tuberculose

Ce que le public demande
passe avant tout au

CINEMA
MASKA

et en voici
la preuve!

Les amateurs d'action seront servis à souhait VENDREDI et SAMEDI 26-27 NOV. -- Continuel Samedi dès 1 hre P.M.

Que fera l'homme qui est accusé faussement de meurtre pour prouver son innocence ?



Aussi le 3ième Chapitre de la série la plus mouvementée



3 ÉTOILES DES FILMS DU OUEST RÉUNIS DANS UNE MÊME AVENTURE !

Ils vous offrent l'action de 3 films dans un !



Autres SUJETS COURTS très intéressants

Le tout en Musique et en Vaudeville DIMANCHE et LUNDI -- Continuel DIM. à partir de Midi 4 représentations complètes à 12.00-3.00-6.00-9.00 P.M.

L'histoire qui a secoué l'Amérique d'un inextinguible rire!

Une savoureuse idylle dont les péripéties se déroulent dans l'atmosphère étourdissante du monde du burlesque. Décors fastueux, musique, jolies filles - et un déroutant mystère ! Le spectacle le plus inédit de la saison !

La Reine du Burlesque ne s'en laisse pas imposer facilement... ce qui ne va pas toujours sans malencontres - dans l'éblouissant, joyeux, fascinant et dangereux monde du burlesque !

MUSIQUE - GAÏETE ET MYSTÈRE !

HUNT STROMBERG presents

BARBARA STANWYCK

'Lady of Burlesque'

MICHAEL O'SHEA

Directed by WILLIAM A. WELLMAN



COMME 2ième FILM AU PROGRAMME

HA! HA! HA! C'EST BIEN LA VÉRITÉ... VOUS RIREZ A VOUS EN TENIR LES COTES, CAR VOUS N'AVEZ PAS UN MOMENT DE RÉPIT DANS CE FILM !



NEVER A DULL MOMENT

FRANCES LANGFORD MARY BETH HUGHES Franklin Pangborn Stuart Boyd Crawford George Zucco Jack LaRue



EN PLUS - Comme Attraction Spéciale du MASKA

Le 1er SUJET COURT d'une série d'actes de Vaudeville professionnel

intitulé: 'VOD-VIL' AVEC COMME VEDETTE PRINCIPALE Mousie Powell & Co.

'LADY OF BURLESQUE' AU THEATRE MASKA

Un film qui a donné la gloire à l'incomparable Barbara Stanwyck. Puis une désopilante comédie: 'Never a Dull Moment'.

Pour dimanche et lundi, les 28 et 29 novembre, la toujours populaire vedette, Barbara Stanwyck prendra l'affiche au Maska dans un film à sensation 'Lady of Burlesque'.

Barbara est à son aise dans ce film et donne une représentation qui est fameuse, d'autant qu'elle est admirablement secondée par toute une constellation d'étoiles se déployant sur un fond d'une

mier ordre.

Le second film au programme est 'Never a Dull Moment', avec les Ritz Brothers et Frances Langford. Encore une fois, on ne s'ennuiera pas ici, car les frères Ritz ont habitué les amateurs à des scènes toutes plus comiques les unes que les autres pour atteindre finalement à un crescendo qui fait se tordre les spectateurs. Certes, le titre du sujet est bien trouvé: 'Never a Dull Moment'.

En plus, au même programme, on verra comme attraction spéciale le 1er sujet court d'une série d'actes de vaudeville professionnel, sous le titre 'Vod-Vil',

avec la troupe de Mousie Powell fournissant les vedettes principales.

ELU DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ

M. Louis-Philippe Cordeau, lors de la dernière assemblée du conseil de la Société St-Jean-Baptiste, a été élu directeur en remplacement de M. Ferrier Chartier, démissionnaire parce que demeurant maintenant à Montréal.

Voici le film à grand spectacle que tous attendaient sur notre écran durant 5 JOURS consécutifs MAR.-MER.-JEU.-VEN.-SAM., les 30 Nov., 1-2-3-4 Dec.

Matinée spéciale chaque jour à 2.00 P.M. - Excepté Samedi, Continuel dès 1.00 P.M.

Il atteint le SOMMET de la perfection dans le domaine cinématographique et est tout en Couleurs !

Il y a de tout... Musique... Romance... Intérêt !

C'EST LE

PHANTOM OF THE OPERA in TECHNICOLOR
starring NELSON EDDY, SUSANNA FOSTER, CLAUDE RAINS, EDGAR BARRIER
Universal Picture

Vous serez saisis à la vue ...de l'écrasement du gigantesque lustre! ...des catacombes croulantes du Fantôme! ...de la ravissante beauté à la merci d'un dément!

MERCI Si cela vous convient, pourquoi pas assister aux représentations en matinée. En ce faisant vous vous assurez d'un bon siège.

COMME 2ième ATTRACTION

'HENRY ALDRICH SWING IT'

avec JIMMY LYDON - CHARLIE SMITH - JOHN LITEL

EN PLUS

UNE COMÉDIE DE ANDY CLYDE intitulée: 'ALL WORK NO PAY'

La Semaine Prochaine 'STAGE DOOR CANTEEN' sur notre écran Pour 5 Jours 48 ACTEURS AVEC 6 ORCHESTRES

'LE FANTÔME DE L'OPÉRA' UN FILM À GRAND SPECTACLE

Cette fameuse vue prendra l'affiche pour cinq jours au MASKA, du 30 novembre au 4 décembre inclusivement. - Autres vues au programme.

Pour cinq jours, à partir du 30 de novembre jusqu'au 4 de décembre, le fameux film en couleurs 'Le Fantôme de l'Opéra' prendra l'affiche au populaire théâtre Maska, avec le chanteur Nelson Eddy, Claude Rains dans le rôle titre, Suzanna Foster et

manier Gaston Leroux. On sait que cette oeuvre a déjà été portée plusieurs fois à l'écran, mais c'est la première fois, croyons-nous, qu'elle nous est présentée dans des décors aussi somptueux et avec une telle acuité d'attention aux simples questions de détails.

Tous les moyens techniques du cinéma ont été mis en oeuvre pour faire du 'Fantôme de l'Opéra' un film d'envergure. On dit que Nelson Eddy aime particulièrement son rôle, car il chante plusieurs airs en français, étant admirablement secondé par les autres membres de la distribution. C'est, somme toute, un film d'envergure, qui devrait

faire sensation à St-Hyacinthe. Il y aura des matinées tous les jours pour ces représentations du 'Fantôme de l'Opéra' à 2.00 h. p.m. Samedi, le programme est continué à partir de 1 heure de l'après-midi.

Le second film au programme est une comédie qui a pour titre 'Henry Aldrich Swings It', avec Jimmy Lydon, Charles Smith, John Litel, Olive Blakeney, Marian Hall, Veverly Hudson et autres. On ne s'ennuiera pas à voir cela.